



N°3934

l'echo du mardi

Les Petites Affiches de Vaucluse

depuis 1839

29 septembre 2020

ACTUALITÉ

Pages 2 à 5

Gendarmerie

Au service de la population



POLITIQUE & TERRITOIRE

Page 6

Mistral Habitat

La bailleur social du département s'appelle désormais Wallis Habitat



ÉCONOMIE

Pages 8 & 9

Réseau Entreprendre

Ensemble, faisons réussir les entrepreneurs ambitieux



CULTURE

Pages 10 à 11

Les rendez-vous culture et loisirs

JURIDIQUE

Pages 13 à 15

Annonces légales et Appels d'offres

"Intrigue dans la ville" est une création de Deriviscom.

ENQUÊTE MULTI-VILLAGES AUTOUR DE VAISON-LA-ROMAINE

Enquêtez sur la disparition de la Comtesse de Faucon qui n'a plus donné signe de vie depuis le 3 janvier 1565.

INTRIGUEDANSLAVILLE.FR



Maires vauclusiens - Page 7



Se préparer aux enjeux

©catalyscur7 - stock.adobe.com

DÉCRYPTAGE

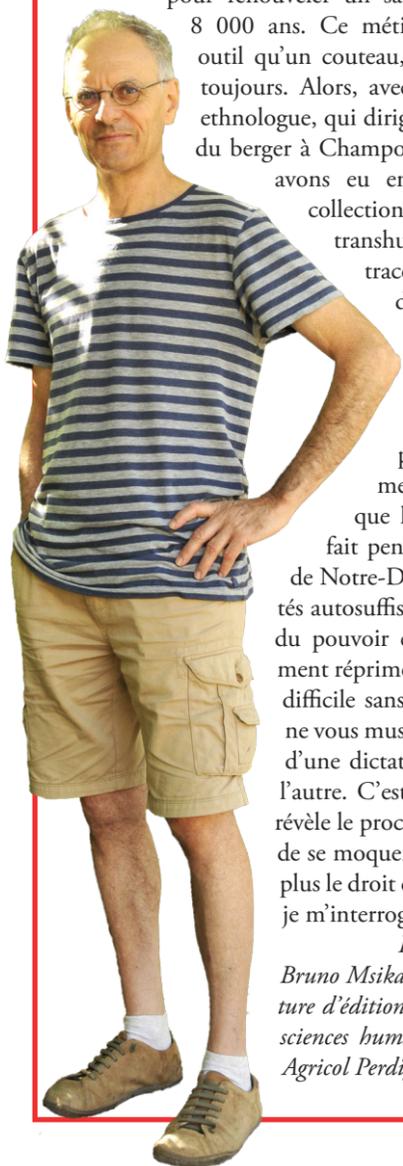
Bruno Msika est éditeur à Avignon*. Par son métier et les ouvrages façonnés avec des auteurs sensibles à la vie, à l'environnement, à l'écologie, il témoigne le droit à sortir des sentiers battus. Il s'interroge sur le possible formatage de notre pensée, de l'entrée à l'école à la fin de vie en établissement spécialisé où notre mode sociétale nous couperait de notre véritable existence qui est de penser, d'innover, de rester lié les uns aux autres et à la nature.

« Le confinement nous a sortis de notre torpeur, nous invitant à penser et à vivre autrement. »

« J'ai toujours eu besoin de comprendre mon environnement. C'est l'une des raisons qui m'ont conduit à un doctorat d'écologie méditerranéenne appliqué au pastoralisme. L'autre passion de ma vie est l'écriture et la mise en pages qui m'a d'abord poussé à proposer des prestations de relecture, de recherches iconographiques pour la mise en valeur de textes d'études auprès d'organismes de recherche et de structures techniques. Un travail qui m'a amené à fonder la Maison Cardère en 1999. Mon but ? Combattre l'idée que les métiers du pastoralisme appartiennent au passé, qu'ils sont vieillots et désuets. C'est pourquoi je reste très méfiant vis-à-vis des fêtes de la transhumance et des musées qui enferment et figent des métiers et des savoir-faire dans un passé nostalgique alors que ceux-ci restent très actuels. Un exemple ? L'image que les gens se font du berger comme un vieil homme un peu benêt avec son litre de rouge, son quignon de pain, sa cape, son chapeau à large bord flanqué d'un chien collé au mollet. Un cliché dorénavant inscrit dans les mémoires parce qu'il séduit les gens... La réalité ? Les bergers sont jeunes, diplômés et font, pour la plupart, un bref passage dans le métier afin de nourrir leur réflexion pour renouveler un savoir-faire qui demeure depuis...

8 000 ans. Ce métier, qui ne réclame aucun autre outil qu'un couteau, continue d'exister en s'adaptant toujours. Alors, avec mon ami, Guillaume Lebaudy, ethnologue, qui dirigeait encore récemment la Maison du berger à Champoléon dans les Hautes-Alpes, nous avons eu envie d'engager l'édition avec la collection 'Hors les drailles' (= chemins de transhumance, mais aussi petits chemins tracés par les troupeaux sur les flancs des montagnes). Une collection qui fait la chasse aux idées reçues et à la pensée unique qui formatent nos vies. Cela m'amène à évoquer le confinement avec sa privation de liberté et particulièrement l'isolement des personnes âgées que l'on 'empêche' de vivre. Cela me fait penser aux gilets jaunes, aux zadistes de Notre-Dame-des-Landes, aux communautés autosuffisantes, qui échappent au 'contrôle' du pouvoir et sont sévèrement voire violemment réprimées. Exprimer une opinion devient difficile sans que les gens qui vous entourent ne vous musèlent et cela est, pour moi, le signe d'une dictature car chacun se fait policier de l'autre. C'est le procès de Charlie Hebdo qui révèle le procès des libertés, 'on n'a plus le droit de se moquer'... Les opinions n'ont-elles donc plus le droit de s'exprimer ?! En tant qu'éditeur, je m'interroge. »

*Propos recueillis par Mireille Hurlin
Bruno Msika a fondé 'la Maison Cardère', structure d'édition spécialisée dans le pastoralisme, les sciences humaines et sociales. Il est installé rue Agricole Perdiguier à Avignon. www.cardere.fr*



Avignon

Protocole sanitaire pour les salles municipales

Afin de permettre une reprise des activités associatives dans les salles municipales, la ville d'Avignon, en accord avec la préfecture de Vaucluse, met en œuvre un protocole qui devra impérativement être signé par toute association utilisatrice. Les services préfectoraux demandent que les utilisateurs des locaux mis à leur disposition par les collectivités soient informés

des consignes de sécurité sanitaires à mettre en œuvre pour se protéger et protéger les autres, conformément aux directives gouvernementales. Respect des gestes barrières et de la distanciation physique, respect du nombre maximum de personnes autorisées, respect d'un délai de carence de 15 minutes entre deux créneaux de mise à disposition, désignation d'un

interlocuteur Covid-19 et tenue d'un registre des utilisateurs... le 'protocole sanitaire Covid-19' liste les mesures à suivre par les associations dès lors qu'elles utilisent une salle municipale.

Protocole consultable sur : www.echodumardi.com/wp-content/uploads/2020/09/Avenant-aux-conventions-dutilisation-et-de-mise-a-disposition-des-locaux-municipaux.pdf

Nature

Quelles règles pour la cueillette des champignons ?

Avec l'arrivée de l'automne, saison propice à la cueillette des champignons, l'Office national des forêts (ONF) rappelle la réglementation en matière de ramassage de champignons dans les forêts domaniales. Concernant les forêts publiques relevant du régime forestier (forêts domaniales et communales), cette activité est autorisée lorsque le volume prélevé est inférieur à 5 litres par personne. Au-delà, c'est

une infraction qui peut faire l'objet d'une amende, voire d'un procès-verbal transmis au procureur de la République.

La cueillette doit également s'inscrire dans le cadre d'une récolte familiale, où il est interdit de revendre les champignons. Pendant la saison d'automne, d'autres activités ont lieu en forêt (exploitation forestière, chasse...). Afin de ne pas nuire aux autres usagers, il est

demandé de se garer sans gêner la sortie d'un chemin ni devant un dépôt de bois où un camion peut venir charger à tout moment. En forêt publique, transports de bois, engins de travaux publics et véhicules de service sont prioritaires. Par ailleurs, en période de chasse il est recommandé d'adopter une tenue voyante. Si vous vous trouvez à proximité d'une battue, il convient d'emprunter un autre chemin.

Agriculture

Réélection à la MSA Alpes-Vaucluse

A l'occasion du renouvellement de ses instances démocratiques, la Mutualité sociale agricole (MSA) Alpes-Vaucluse vient de réélire Marie-Claude Salignon et Jean-Michel Mazet, respectivement aux postes de présidente et de vice-président. En janvier dernier, les ressortissants du régime agricole des départements du Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence ont été appelés à élire leurs 348 délégués titulaires sur le territoire de la caisse Alpes-

Vaucluse. Une fois élus, ces deniers ont procédé à leur tour à l'élection des 29 administrateurs de la MSA Alpes-Vaucluse qui siègeront au Conseil d'administration. Compte-tenu de la crise sanitaire, ces élections ont été organisées par correspondance, en lieu et place de la traditionnelle assemblée générale. Marie-Claude Salignon et Jean-Michel Mazet ont ainsi été réélus présidente et vice-président de la MSA Alpes-Vaucluse. Marie-Claude Salignon est exploitante

agricole de la SCEA Pierre Vève qui cultive de la cerise, du raisin de table et du raisin de cuve (AOC Ventoux), tandis que Jean-Michel Mazet est salarié de la Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes en tant que responsable de la qualité de l'identification animale et auditeur national pour France Génétique Elevage. Ils repartent pour 5 ans à la tête du conseil d'administration de la MSA Alpes-Vaucluse, qui gère la protection sociale de 83 000 personnes sur son territoire.

COVID-19

1 500 tests quotidiens

Le territoire du département de Vaucluse est désormais en mesure de réaliser jusqu'à 1 500 tests quotidiens de la Covid-19. Une capacité rendue désormais possible par l'ouverture, la semaine dernière, d'un nouveau centre de dépistage au parc des expositions à Avignon. Ce nouveau site, d'une capacité de 400 tests par jour, remplace celui de l'avenue Pierre-Sémard, devenu insuffisant.

Mis en place à l'initiative de l'Agence régionale de santé (ARS) et du laboratoire occitan Bioaxiome, en collaboration avec la Ville d'Avignon et la Préfecture du Vaucluse, ce centre est implanté dans le hall D du parc des expos. Il accueille les patients sans rendez-vous,

du lundi au vendredi, de 8h30 à 14h30 et le samedi entre 8h30 et 12h30.

L'objectif de cette ouverture est de désengorger les laboratoires locaux. En effet, sur Avignon il fallait plusieurs jours, voire une semaine, pour obtenir un rendez-vous de test PCR (Polymerase chain reaction en anglais ou Test d'amplification des acides nucléiques -TAN- en français).

Avec cette mise en place, le temps d'attente pour l'obtention d'un rendez-vous pour les patients prioritaires devrait être ramené à 24h. Idem pour les résultats qui pourraient être obtenus en 24h également.



Sécurité

Un groupement de gendarmerie au service des Vauclusiens

Entretien avec le Colonel Jean-Christophe Le Neindre, patron des gendarmes de Vaucluse : « Je suis à la tête d'un groupement résolument engagé au service de la population. »

Il est en poste depuis le 1^{er} juillet 2019 dans un département où il commande plus de 700 militaires d'active et près de 400 réservistes. Auparavant, le colonel Jean-Christophe Le Neindre a fait ses études au lycée militaire d'Aix-en-Provence, à l'école de l'Air de Salon-de-Provence puis son parcours l'a amené à devenir chef d'escadron à Sélestat, à diriger l'antenne GIGN de Cayenne, à la Gendarmerie de Colmar ainsi qu'à être chargé de mission auprès de l'Association des maires de France (AMF).

■ Une organisation adaptée

Si les chiffres de la délinquance ne sont pas excellents (+6,8% de violences sexuelles, +4,7% de cambriolages, +2,4% d'atteintes volontaires à l'intégrité physique) selon le ministère de l'Intérieur pour 2019 dans le Vaucluse, « avec la crise sanitaire, sociale et économique induite par la Covid-19, nous avons mis en œuvre, avec l'aide du Préfet, une organisation adaptée pour répondre, jour et nuit, aux sollicitations des Vauclusiens », explique Jean-Christophe Le Neindre.

« Nous avons vécu un printemps et un été particuliers. Les frontières ont été fermées, le flux de touristes a été différent, chacun voulait son petit coin de verdure, de nature, on a assisté à quelques crispations, quelques tensions, sans plus. On n'est ni à Dijon (rixes avec des

Tchéchènes), ni à Bayonne (chauffeur de bus mortellement agressé). La population est compréhensive, globalement, elle porte le masque, respecte les gestes barrières, elle a l'esprit civique. Nous avons mené des contrôles de bon aloi. Même si certains conducteurs se sont défoulés sur les autoroutes en moto ou en berline avec de très grands excès de vitesse, à plus de 200km/h. Les suspensions de permis de conduire ont grimpé de 12%. Mais, en revanche, avec le confinement, le nombre d'accidents de la route a reculé, avec moins de victimes. »

■ Soutenir les maires et les nouveaux élus

Le Colonel Le Neindre poursuit : « Avec la crise de la Covid, nous avons mis sur pied un 'Département d'appui territorial' avec une trentaine de réservistes opérationnels par jour sur le terrain, par exemple au Pontet, à Bollène ou à Gordes pour vérifier le port du masque, le respect des distanciations avec bienveillance et discernement, mais les plus récalcitrants qui n'observaient pas les règles, rares heureusement, ont été verbalisés. »

Autre initiative à l'actif des gendarmes, soutenir les maires, notamment les nouveaux élus issus des municipales 2020. « Nous avons reçu un renfort de gendarmes mobiles, soutenus par des réservistes, organisé des patrouilles à cheval dans le Luberon, en canoë sur la Sorgue, en VTT autour d'Orange et Carpentras pour aller au-devant

de la population autochtone et des touristes. »

■ Surveillance des entreprises et des commerces durant le confinement

« Pendant le confinement, nous avons surveillé les entreprises, les commerces fermés et les dépôts de marchandises pour qu'ils ne subissent pas de cambriolages, les pharmacies pour qu'on ne dérobe ni masques ni gel hydro-alcoolique, mais aussi les exploitations agricoles pour éviter les vols de tracteurs ou de fuel et ainsi préserver l'outil de travail de chacun. Les personnels soignants, et pas seulement les médecins et infirmières, ont bénéficié de coupe-files avec caducée pour circuler plus facilement au service des malades. »

Contrairement à l'image d'Épinal, les véhicules des patrouilles de gendarmes ne sont pas hors d'âge et délabrés... Le groupement de Vaucluse voit sa flotte régulièrement renouvelée par des véhicules récents et puissants « Nous avons

« Les suspensions de permis de conduire ont grimpé de 12%. »

une Mégane RS pour l'escadron autoroutier, mais aussi des motos, des vans dans lesquels les groupes d'intervention peuvent mettre tout leur matériel quand ils partent en mission ».

■ Garder 'l'esprit Charlie'

Le Colonel se félicite de la réaction de ses troupes : « Pendant le confi-



Colonel Jean-Christophe Le Neindre.

© David Benzsch

nement, des gendarmes qui étaient en vacances les ont annulées pour reprendre du service, 'Je veux revenir pour être utile quand mon pays en a besoin' a expliqué l'un d'eux. Ou encore : 'J'ai gardé 'l'esprit Charlie', quand je me lève le matin, je fais mon métier de gendarme, je me mets naturellement au service de la population'.

D'ailleurs, la gendarmerie recrute à des degrés divers d'âge et de qualification. Elle a besoin de 'réservistes opérationnels', qui ont déjà un métier mais qui peuvent travailler 60 jours par an pour la gendarmerie en étant rémunérés. Pour les jeunes, existe le SNU (Service national universel).

Dix-sept vont bientôt être reçus pour suivre un stage d'acculturation aux métiers de la gendarmerie à la Toussaint. En liaison avec Bertrand Gaume, le Préfet de Vaucluse, des 'Cellules territoriales de prévention et de contact' avec les maires permettront d'associer des citoyens et des référents par quartier et par commune, pour qu'ils recensent

les difficultés qu'ils rencontrent et apportent une solution d'apaisement, de mieux vivre ensemble.

■ Multiplication des échanges sur le terrain

Grâce à la PSQ (Police de sécurité du quotidien), les forces de l'ordre ont développé leur implication sur le terrain, au contact de la population, en un an +60% d'échanges de proximité sur les marchés et dans les commerces, en discutant avec les gens dans la rue, pour connaître les attentes des territoires, prendre le pouls du Vaucluse. Avec l'organisation Jeux olympiques en France en 2024, la gendarmerie a besoin de beaucoup de monde pour l'accueil du public, des équipes du monde entier, la sécurisation des stades et des hôtels dans lesquels séjourneront les délégations olympiques. Ils toucheront environ 100€ par jour. Et le Colonel Le Neindre le dit haut et fort pour conclure : « Je suis à la tête d'un groupement solide, efficace, motivé, disponible, entraîné, résolument engagé au profit de la population. Et ce qui nous fait tous avancer, dans la gendarmerie, c'est l'envie ». *Andrée Brunetti*



**Dans l'édition et l'imprimerie, l'ours est un texte encadré, reprenant les noms et adresses de l'éditeur et de l'imprimeur, et le nom des collaborateurs ayant participé à la réalisation de l'imprimé. Au XIX^e siècle, l'ours était le surnom donné au patron d'une imprimerie. Ce dernier, juridiquement responsable de ce qu'il publiait, était tenu de mentionner son nom et son adresse sur les livres et les journaux. Par extension, l'ours désigne aujourd'hui l'endroit où, dans une publication, sont répertoriés les noms et fonctions des collaborateurs (rédaction, services commerciaux et administratifs) avec, toujours, celui de l'imprimeur, et bien évidemment celui, obligatoire, du directeur de la publication.*

l'echo du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Propriétaire : SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE
Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Philippe Chevalier - philippe.chevalier@pa84.com
Rédacteur en chef : Laurent Garcia - redac@pa84.com
Rédactrice en chef adjointe : Mireille Hurlin - mireille.hurlin@pa84.com
Ont collaboré à ce numéro : Vanessa Arnal, Andrée Brunetti, Nicolas François, Michèle Périn
Service annonces légales & appels d'offres : Nicole Sokol - al@pa84.com
Service administratif & comptabilité : Martine Bailly - gestion@pa84.com
Directeur développement & relations commerciales : David Pellet david.pellet@pa84.com
Correctrice : Nadège Cordier
Dépôt légal à parution 3^e trimestre 2020/3934
Commission paritaire n° 1120 C 79642

L'Echo du Mardi - Les Petites Affiches de Vaucluse
42, Cours Jean-Jaurès - CS 90090 - 84006 Avignon Cedex 1
T:0490165400-Fax:0490165401-www.echodumardi.com

ISSN 2118-7983
Reproduction interdite sans accord de l'éditeur
Imprimé par Imprimerie La Provence
248, avenue Roger Salengro - 13015 Marseille
Edité par SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE
Maquette et mise en page : Devisocom
Conception et réalisation graphique : Saluces
"Pour certifié conforme"
le Directeur Philippe Chevalier



Isle-sur-la-Sorgue

■ **Journées d'adoptions de la SPA**
A l'occasion de la journée mondiale des animaux, la SPA (Société protectrice des animaux) vaclusienne organise un week-end d'adoptions au refuge du Petit Pigeolet à l'Isle-sur-la-Sorgue. Tous les bénéfices iront au profit des animaux pensionnaires. Inauguré début 1968, ce refuge a vu le jour suite à un legs de la marquise Thérèse de l'Espine, en faveur de la SPA vaclusienne.

Samedi 3 octobre. 10h à 17h30. Dimanche 4 octobre. 14h à 17h30. Refuge du Petit Pigeolet. Route de Fontaine de Vaucluse. Isle-sur-la-Sorgue.

Complémentaire santé

■ **100€ pour les étudiants boursiers**

Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur lance le 'Pass Mutuelle' qui offre 100€ à tous les étudiants boursiers souscrivant à une mutuelle étudiante, dès septembre 2020. Organisme conventionné, la mutuelle Heyme s'engage de son côté à prendre en charge les 18,80€ restants, permettant aux étudiants de bénéficier d'une complémentaire santé sans reste à charge. Ainsi, sans avoir à engager de frais supplémentaires, les étudiants pourront être couverts gratuitement à 100% pour tous les soins courants et tous les frais relatifs à une hospitalisation ainsi qu'aux services de téléconsultation médicale. L'objectif de cette mesure est d'éviter que les étudiants renoncent aux soins pour des raisons financières.

Informations sur : www.maregionsud.fr/pass-mutuelles

Covid-19

■ **Durcissement des mesures dans le Gard**

Le préfet du Gard vient d'annoncer de nouvelles mesures pour lutter contre la propagation de la Covid-19 dans son département. Depuis la semaine dernière, et jusqu'au mercredi 7 octobre 2020 minuit, le port du masque est désormais obligatoire dans tout le périmètre des communes de Nîmes, Alès et Bagnols-sur-Cèze, de 6 heures à minuit. Ces mesures prises par Didier Lauga, préfet du Gard, font suite à une dégradation du taux d'incidence dans le département (89,5 pour 100 000 habitants au 18 septembre dernier) et ce, malgré les mesures de prévention prises auparavant. Ces mesures restrictives concernent aussi, pour tout le département, la limitation des horaires d'ouverture des débits de boissons, restaurants et commerces alimentaires (de 6h à minuit), l'interdiction de consommations partagées entre plusieurs clients (planches, snacking, cocktails partagés, chichas...), l'interdiction des soirées dansantes et l'interdiction de tous les événements festifs étudiants.

**Internet****Orange va bientôt atteindre ses objectifs de déploiement**

L'opérateur de téléphonie Orange poursuit le déploiement de la fibre et l'amélioration des débits internet dans le Vaucluse. Ainsi, en 2020, Orange a installé trois nouveaux sites 4G dans le département, à Cucuron, Sorgues et Vaison-la-Romaine. Deux autres sites sont en prévision dans les prochains mois. Par ailleurs, 5 autres sites existants ont été équipés de la 4G à Carpentras, Grambois, Loriol-du-Comtat, Uchaux et Villelaure. A terme, la 4G sera installée sur tous les sites mobiles Orange avec un objectif de couverture de la population vaclusienne de 100%. Côté fibre FTTH, ce déploiement est lancé, voire très avancé, dans les 35 communes de Vaucluse opérées

par Orange (zone privée AMII Orange). A ce jour, 120 000 logements et locaux commerciaux sont éligibles à la fibre, soit 70% de la totalité des logements de la zone de déploiement par Orange. Depuis 12 mois, le nombre de foyers et professionnels éligibles a augmenté de 35% malgré un contexte sanitaire qui a fortement impacté les déploiements.

■ **80 communes concernées depuis 2016**

Dans le même temps, Orange a amélioré les débits internet pour 510 foyers et professionnels des communes de Blauvac, Castellet, La Garde d'Apt et Saignon dont les lignes téléphoniques sont raccordées

sur des Nœuds de raccordement zone d'ombre (NRAZO), dans le cadre de son programme 'Orange Territoires Connectés'.

Cette modernisation des réseaux permet à tous les foyers de bénéficier de la TV par internet et, pour 340 foyers dont les lignes téléphoniques sont les plus proches des NRAZO, de bénéficier de débits jusqu'à 50 Mbits via la technologie VDSL2. Depuis fin 2016, 80 communes ont bénéficié de l'amélioration des débits internet et de l'accès à de nouveaux services, soit environ 14 000 foyers (93% des Vaclusiens ont accès à la TV par internet et 85 000 lignes téléphoniques sont éligibles à la technologie VDSL2).



Grâce au déploiement d'Orange, 120 000 logements et locaux commerciaux vaclusiens sont éligibles à la fibre.

Les Baux-de-Provence

'L'Oustau de Baumanière' fait coup double

Le célèbre établissement créé il y a 75 ans par Raymond Thuillier vient de recevoir les prix du meilleur chef et du meilleur pâtissier de l'année. Une consécration pour cette grande table qui a obtenu sa 3^e étoile en début d'année.

Glenn Viel, chef de L'Oustau de Baumanière aux Baux-de-Provence, vient d'être désigné chef de l'année dans le cadre de la 34^e édition des trophées 'Le Chef'. Ce prix, mis en place par la revue gastronomique éponyme, a également permis de distinguer Brandon Dehan comme Pâtissier de l'année 2020. Ce dernier officie également au sein de l'établissement provençal qui a obtenu sa 3^e étoile en février dernier.

« Dans ce contexte difficile, il nous a semblé important de maintenir ce rendez-vous incontournable pour les professionnels de la gastronomie, qui méritaient un événement à la hauteur de leur engagement », explique Anne Luzin, directrice de publication du magazine 'Le Chef'

dans la foulée d'une année particulière où chefs, pâtissiers, sommeliers et directeurs de salle ont dû redoubler d'efforts pour maintenir leurs activités malgré une crise sanitaire inédite.

■ **Glenn Viel, un chef qui régale**
Glenn Viel a débuté ses études de cuisine au lycée professionnel La Closerie dans les Côtes-d'Armor. Son BEP (Brevet d'études professionnelles) en poche, il poursuit son cursus avec un Baccalauréat professionnel au lycée Sainte-Catherine au Mans où il effectuera son stage chez Joël Boillaud à l'Hostellerie du Nord à Auvers-sur-Oise. A la fin de ses études, il évolue, pendant 2 ans, au Meurice à Paris aux côtés de Nicolas Sale, Frédéric Simonin, François Perret ou encore Frédéric Marquet. Après des passages au Plaza Athénée, au Hyatt Madeleine et Hyatt Regency (Maroc) et au Castellet, il devient pour la première fois chef au Péron à Marseille, à 28 ans, où il décroche sa première étoile. Il collabore de nouveau avec Nicolas Sale au Kilimandjaro où ils obtiendront une



Glenn Viel (3^e avec la coupe) avec Jean-André Charial (2^e à gauche) et Brandon Dehan (tout à droite).

seconde étoile, en 2013. Fin 2014, alors que Glenn est contacté par Jean-André Charial, chef-proprétaire de l'Oustau de Baumanière et petit-fils de Raymond Thuillier, à la recherche d'un successeur à Sylvestre Wahid. Son challenge : obtenir une troisième étoile. Pour cela, il met en place une cuisine éco-responsable et développe autour du restaurant un potager bio, des ruches, une ferme pédagogique et fabrique, à partir de ses déchets de cuisine, ses propres engrais pour le potager. Il obtient

en janvier dernier sa troisième étoile Michelin.

■ **Brandon Dehan, pâtissier de l'année**

Brandon Dehan débute sa scolarité par un CAP (Certificat d'aptitude professionnelle) Cuisine obtenu en 2010. Titulaire d'un BEP puis d'un bac pro, il prend goût à la pâtisserie à l'occasion d'une mention complémentaire cuisinier en desserts de restaurant. Il fait ses 1^{ers} armes, en cuisine, à l'Auberge de Pont l'Evêque

dans l'Oise où il termine demi-chef de partie au garde-manger. Il rejoint l'Auberge du Jeu de Paume à Chantilly en tant que commis pâtisserie en 2012 puis, direction L'Oustau de Baumanière en 2016. Depuis ce jour, Brandon Dehan travaille main dans la main avec le chef Glenn Viel et ne cesse d'exprimer sa créativité au cœur de ses desserts. Un investissement qui lui a permis de participer grandement à l'obtention de la 3^e étoile de cet établissement créé en 1945 par Raymond Thuillier.



Chefs d'entreprise,
vous souhaitez être entendus ?
Votez pour vos représentants !

**ÉLECTIONS CCI DE VAUCLUSE
DU 1ER AU 14 OCTOBRE 2020**



Vote par correspondance



CCI VAUCLUSE

+ D'INFOS SUR VAUCLUSE.CCI.FR

Election

■ Résultat des Sénatoriales

Pas de bouleversement en Vaucluse à l'occasion des élections sénatoriales qui viennent de se tenir le week-end dernier. Les 1 303 grands électeurs du département envoient deux sénateurs LR (Les Républicains) et un sénateur socialiste siéger pour 6 ans au palais du Luxembourg. Lors de ce scrutin, Jean-Baptiste Blanc, conseiller départemental en charge des finances, arrive en tête avec 411 voix, soit 32,85%. Il succède, à 48 ans, à l'inoxydable Alain Dufaut, sénateur depuis 1987 qui ne se représentait pas. Autre entrée au Sénat, celle de Lucien Stanzione (284 voix, 22,7%), longtemps maire d'Althen-les-Paluds, actuellement président de la Fédération socialiste de Vaucluse. Quant à Alain Milon, il rempile pour 6 ans (356 voix, 28,40%). L'ancien maire de Sorgues, médecin de formation, est notamment président de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la bioéthique ainsi que de la commission d'enquête pour l'évaluation des politiques publiques face aux grandes pandémies à la lumière de la crise sanitaire de la covid-19 et de sa gestion. Aucune femme de Vaucluse n'a été élue à la Haute Assemblée, puisque la Rassemblement national (RN) Bénédicte Auzanot n'a recueilli que 157 suffrages (12,55%) et Marie-Claude Bompard (Ligue du Sud), 43 voix (3,44%).

Comité de bassin Rhône-Méditerranée

■ Schéma directeur d'aménagement

Le Comité de bassin Rhône-Méditerranée a adopté le projet de Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) mettant en œuvre les politiques publiques durant 6 ans pour obtenir un bon état des eaux. Il engage solidairement les collectivités locales, les mondes économique, agricole et associatif et l'Etat avec pour objectif d'atteindre 68% de masses d'eau en bon état écologique d'ici à 2027. Le coût total du projet de programme de mesures 2022-2027 qui accompagne le dispositif est estimé à plus de 3 milliards d'euros, soit environ 500 M€ par an. Ce coût représente un peu moins de 9 % des dépenses courantes dans le domaine de l'eau, qui sont évaluées à 5,8 milliards d'euros par an. Objectif ? Recouvrer une gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte du changement climatique et économiser ou substituer environ 210 millions de m³ d'eau entre 2022 et 2027 ; lutter contre les pollutions diffuses agricoles et restaurer de l'hydromorphologie des cours d'eau en améliorant environ 485 km, soit 80 km par an.

Logement

Mistral habitat devient officiellement Vallis habitat

Mistral habitat, le bailleur social du Département vient de franchir la dernière étape afin de changer de nom. Ainsi, après un vote de l'assemblée plénière du Conseil départemental, puis un avis favorable du préfet, c'est un dernier organisme qui vient de valider définitivement ce changement d'appellation. Désormais, le premier opérateur public en matière de logement en Vaucluse s'appelle Vallis habitat.

« Même métier, même public, mêmes équipes... et même mission : produire du logement social pour tous », explique Jean-Baptiste Blanc, président de cet Office public de l'habitat (OPH) créé en 1930 sous la présidence de Louis Gros, député-maire d'Avignon. Dévoilé en début d'année, la nouvelle identité décline le nom

latin du Vaucluse : Vallis clausa (Vallée fermée en latin). « Nous gardons Vallis, mais pas clausa, parce que nous ne sommes pas



'fermés', explique le président de cette entité issue de la fusion, début 2019, des offices de l'Agglomération (Grand Avignon Résidences) et du Département (Mistral Habitat). Vallis représente l'ancrage vauclusien et aussi plusieurs vallées puisque nous sommes sur plusieurs départements et régions. »

Dirigé par Philippe Brunet-Debaines, Vallis Habitat regroupe un peu moins de 300 salariés. Le bailleur dispose d'un patrimoine de près de 16 000 logements, ce qui représente 46% du patrimoine social en Vaucluse. Organisé autour de 5 agences de proximité (Avignon-Sud et Est, Avignon-Ouest, Cavaillon, Montoux et Orange) ainsi que de son siège social situé dans la cité des papes, il est aussi présent dans les Bouches-du-Rhône et le Gard. Au total, Vallis Habitat loge plus de 37 000 locataires. L'OPH a pour ambition de construire 100 à 280 logements par an.

« Nous en avons réhabilité plus de 400 cette année et, prochainement, 200, précise Jean-Baptiste Blanc. La réhabilitation se monte à 30 M€ investis, plus de 7 M€ pour le gros entretien, dont 2 M€ pour l'entretien régulier. »



RENAULT
PRO+

VOTRE ACTIVITÉ EST NOTRE PRIORITÉ !
PAYEZ EN 2021*

LES JOURS
RENAULT PRO+



À découvrir
du 1^{er} au 10 octobre

Renault TRAFIC
Série Spéciale PRO+

Medianav Evolution
Radar de recul
Plancher bois résine

Modèle présenté : Renault TRAFIC PRO+ avec Pack Style.

*Crédit-bail sans apport. Les trois premiers loyers à 0 € avec assistance. Pour toute commande passée sur le mois en cours. Modalités en points de vente, auprès de votre conseiller commercial. Sous réserve d'acceptation du dossier par la Diac, SA au capital de 415 100 500 € - établissement de crédit et intermédiaire en assurances - siège social : 14 avenue du Pavé Neuf 93168 Noisy-le-Grand Cedex - SIREN 702 002 221 RCS Bobigny - n° ORIAS : 07 004 966 - www.orias.fr. Assistance souscrite par Diac auprès d'AXA Assistance France Assurances, SA au capital de 24 099 560,20 €, entreprise d'assurance régie par le code des assurances - SIREN 451 392 724 RCS Nanterre - 6 rue André Gide 92320 Châtillon, dont les opérations sont soumises au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution - sise 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Offre non cumulable réservée aux artisans, commerçants, sociétés (hors loueurs, administrations, clients sous protocoles nationaux ou régionaux), valable du 01/10/2020 jusqu'au 31/10/2020 dans les points de vente participants, intermédiaires non exclusifs.

AMV

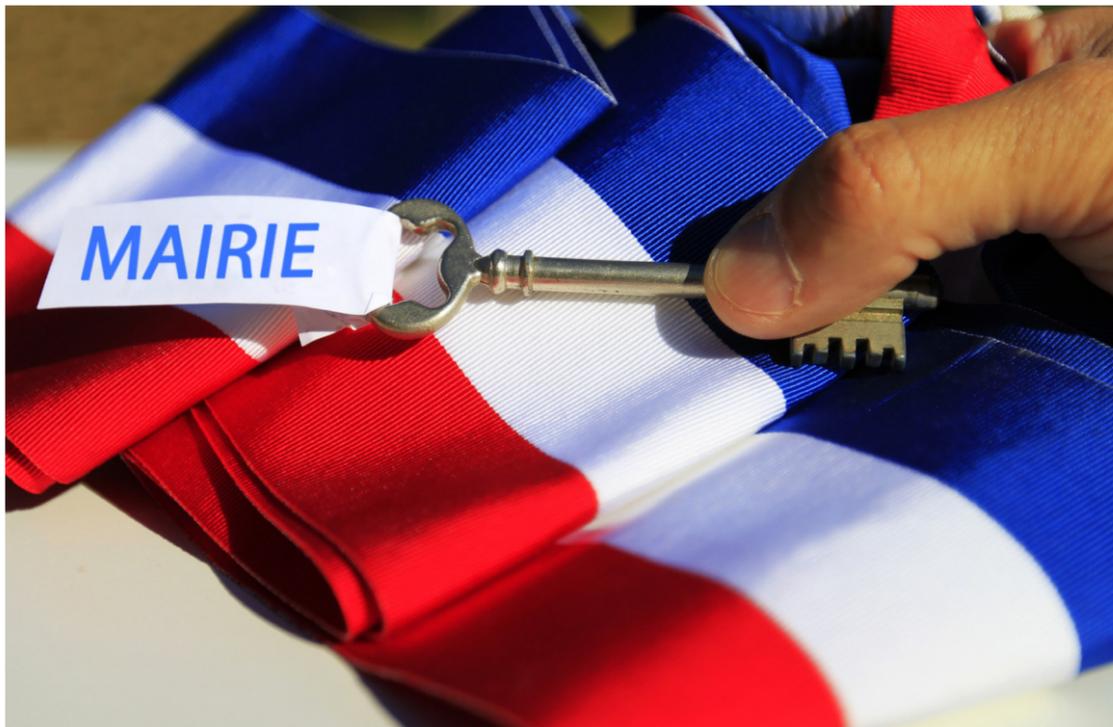
Accompagner les élus vauclusiens jusqu'en 2026

L'Association des maires de Vaucluse (AMV) vient de tenir à Sorgues ses universités des maires et des présidents d'intercommunalité de Vaucluse. En partenariat avec l'association des maires de France (AMF) et mairie 2000, cette formation a permis aux élus vauclusiens de mieux comprendre les enjeux de leur fonction.

Le duo à la présidence de l'AMV, composé de Jean-François Lovisol, maire de La Tour-d'Aigues, et de Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue, a accueilli une centaine d'élus à la salle des fêtes de Sorgues. Ainsi, 50 communes vauclusiennes et deux EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale) étaient représentés.

En tout, les élus ont suivi près de 7 heures de formation rythmées par 6 intervenants différents. Entre assureurs, géomètres-experts, et bien d'autres, les représentants des collectivités du département ont pu bénéficier d'un large éventail de connaissances pour mener à bien leur mandat jusqu'en 2026. « La fonction d' élu n'est pas si simple qu'elle n'y paraît, au contraire, elle est complexe et transversale », explique Jean-François Lovisol. De la retraite à l'absentéisme professionnel en passant par les contrats de projet, tous les sujets liés à la fonction d' élu ont été abordés.

■ **Une formation indispensable**
« Cette formation est plus que nécessaire puisqu'elle nous permet d'accompagner les élus locaux dans la gestion de leur fonction », ajoute le maire de La Tour-d'Aigues. Cet accompagnement constitue l'objectif principal de l'AMV qui propose cette formation jugée indispensable par les différents élus présents.



« Cette journée d'apprentissage est plus qu'essentielle, surtout pour les nouveaux élus comme moi », raconte Dominique Vissecq, adjointe au maire de Bédoin, Alain Constant, et chargée du pôle culturel. L'ancienne professeure d'histoire, tout comme les autres élus, espère assister à d'autres formations comme celle-ci au cours de l'année. « Cela nous permettrait d'être réactifs face à toute situation », justifie-t-elle.

La centaine d'élus était assidue. La complexité et la richesse de cet enseignement constituent un frein pour la mémoire des mandatés. Un 'guide du maire employeur' de plus de 200 pages, récapitulatif de cette journée, leur sera donc accessible sur internet d'ici la fin du mois.

■ **Les objectifs de l'AMV**
L'association des maires de Vaucluse ne compte pas s'arrêter à cette journée éducative. « Notre mission est de plus en plus difficile : contraintes budgétaires, trans-

Le garde des Sceaux veut protéger les maires

Le Garde des Sceaux vient de publier une circulaire à destination des parquets afin de lutter contre les agressions visant les maires et les élus municipaux. Ce document contient la prise en compte de la qualité des victimes dans les qualifications pénales retenues, le recours à la qualification d'outrage s'agissant des insultes, une réponse pénale qui évite le simple rappel à la loi et, pour les actes les plus graves, l'usage de la comparution immédiate ou l'interdiction de séjour. « Cela répond aux attentes des élus agressés de voir prises en compte à leur juste mesure les atteintes dont ils font l'objet, se félicite l'AMF (Association des maires de France) qui rappelle aussi que « ces engagements ne pourront être tenus qu'à la condition que les moyens de services de la Justice soient renforcés et que la répartition des effectifs de police et de gendarmerie préserve l'impératif de proximité et de réactivité d'intervention. »

ferts de compétences aux intercommunalités, évolution permanente du contexte législatif réglementaire, multiplication des normes, responsabilité des élus... » avaient déclaré les deux coprésidents suite à leur élection en juillet dernier. Afin de faire face à ces nombreuses problématiques, l'AMV programme

plusieurs journées informatives comme les universités des maires et des présidents d'intercommunalités de Vaucluse. « Toute une série de formations est prévue jusqu'en 2026. Notre objectif est de proposer 2 ou 3 formations par an afin d'affronter le cadre évolutif qui se veut très rapide, surtout au niveau de l'urbanisme », annonce Jean-François Lovisol.

La priorité de l'AMV reste l'accompagnement des élus durant les 6 années à venir. L'association représente un pont entre ses membres et l'administration. Les représentants des collectivités vauclusiennes peuvent accéder aux différents contacts des membres de l'AMV. Ils peuvent également échanger entre eux sur les difficultés rencontrées au quotidien et les solutions apportées, comme ils l'ont fait jeudi dernier.

Vanessa Arnal

Cavaillon

■ Un nouveau président pour le Scot

Francis Liberato vient d'être élu président du conseil syndical du Scot (Schéma de cohérence territoriale) du bassin de vie Cavaillon-Coustellet-L'Isle. L'élu cavaillonnais, adjoint à l'urbanisme, succède à Gérard Daudet, l'actuel maire de la cité Cavare (voir brève ci-dessous). Le Scot établit les règles d'aménagement territorial que doivent suivre les Plu (Plans locaux d'urbanisme) des 21 communes membres.

Syndicat des Eaux-Durance-Ventoux

■ Gérard Daudet élu président

Gérard Daudet, maire de Cavaillon et président de l'agglomération Luberon-Monts-de-Vaucluse (LMV) a été élu président du Syndicat des Eaux Durance-Ventoux succédant ainsi à Maurice Chabert, président du Conseil départemental. Le Syndicat alimente près de 100 000 habitants répartis sur le territoire de 28 communes vauclusiennes.

Solidarité

■ Les maires de Vaucluse avec le Gard

Suite à l'épisode cévenol qui s'est abattu sur le Gard, le conseil d'administration de l'Association des maires de Vaucluse (AMV) a décidé d'apporter son soutien à travers une première aide exceptionnelle d'un montant de 5 000€. Ce n'est pas la première fois que l'AMV manifeste ainsi sa solidarité. L'an dernier, l'association co-présidée par Jean-François Lovisol et Pierre Gonzalvez (voir ci-contre) avait participé à hauteur de 10 000€ à la collecte nationale pour la reconstruction de Notre-Dame-de-Paris ou bien encore au soutien à la reconstruction de l'île française de Saint-Martin dans les Caraïbes après l'ouragan Irma en 2017.

Erratum

■ Grand Delta Habitat

Dans notre article paru le 22 septembre intitulé 'Grand Delta Habitat, à la conquête des régions', une coquille s'est glissée dans la phrase 'En ce moment, il (Michel Gontard, président de Grand Delta Habitat) accompagne Emmanuelle Wargon, ancienne ministre du Logement, dans la course à la présidence de l'Union Sociale pour l'Habitat. Il ne s'agissait pas d'Emmanuelle Wargon mais bien d'Emmanuelle Cosse qui affrontera, pour ces élections, Marcel Rogemont, président de la Fédération des OPH (Offices publics de l'Habitat). Emmanuelle Cosse qui est soutenue par la branche coopérative et sa présidente Marie-Noëlle Lienemann, également ancienne ministre du Logement, pourrait ainsi devenir la 1^{re} femme à présider l'Union Sociale pour l'Habitat.

1 milliard d'euros pour l'investissement local

Cet été, le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales a dévoilé les grandes lignes de la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local). Ce plan de relance et d'accompagnement dans les territoires est doté de 1 milliard d'euros répartis en enveloppes régionales. Destinées aux opérations lancées par les communes, les EPCI et les Pôles d'équilibre territorial et rural (PETR), ces sommes doivent permettre d'aller au bout de certains contrats. Parmi ces derniers sont comptés les conventions 'Action cœur de ville', les conventions et protocoles 'Territoires d'industrie', les futures conventions 'Petites villes de demain', les contrats de ruralité, de ville, et de plan 'État-région'. Un modèle de contrat sous la forme d'une simple convention sera transmis aux collectivités territoriales par la direction générale des collectivités locales. Ainsi, ces collectivités pourront soutenir des projets sur des thématiques prioritaires comme la transition écologique, la résilience sanitaire et la préservation du patrimoine public historique et culturel. La DSIL sera répartie en adéquation avec les priorités gouvernementales en termes d'aménagement et de cohésion du territoire.



« **Énergie positive** »,
une équipe d'élus du terrain engagés
pour l'intérêt économique collectif !
Des chefs d'entreprise et des
commerçants du territoire à l'écoute et
au service de leurs pairs !



**ÉNERGIE
POSITIVE**

cpme84
VAUCLUSE

Élection des membres de la CCI de Région
Provence-Alpes-Côte-d'Azur.
Élection des membres de la CCI Territoriale de
Vaucluse.

**POUR UNE CCI
QUI VOUS RESSEMBLE**

DU 1^{ER} AU 14 OCTOBRE :

votez et faites voter
pour une équipe
qui vous ressemble



*Pour tout savoir sur notre projet
et sur nos valeurs :*

www.cpme84.com/electionsccl/

Grâce à une équipe de candidats renouvelée et rajeunie
parfaitement au fait des **enjeux économiques et sociaux
actuels et à venir**, couplée à **l'expérience de dirigeants
confirmés**, un programme concret a pu voir le jour afin
d'optimiser votre CCI !

Nous devons impérativement préserver notre **outil de
proximité** au plus près des besoins et des difficultés
des entreprises. La période particulièrement inédite et
difficile que nous traversons nous démontre **la nécessité
de services locaux dédiés** aux problématiques des chefs
d'entreprise, toujours plus complexes.

Ensemble, œuvrons pour notre CCI et pour toutes
les entreprises du département, de tous les bassins
économiques et de tous les secteurs d'activité !

Bernard Verzier

Credit photo : Nicolas Terras

Réseau Entreprendre Rhône-Durance

Plus d'entrepreneurs pour plus d'emplois



Le Réseau Entreprendre Rhône Durance vient de tenir son assemblée générale. Mission ? Accompagner les créateurs et repreneurs d'entreprises afin d'accroître l'économie sur le territoire et de créer des emplois. En 2019, les chefs d'entreprise 'lauréats' –sélectionnés par l'association– accueillèrent 1 315 personnes dont 142 emplois nouvellement créés cette même année. En 2020, le réseau vise l'accueil de 14 nouvelles entreprises lauréates pour 85 nouveaux emplois par an et l'octroi de 490 000€ de prêt d'honneur.

■ Dans le détail

« Le Réseau Entreprendre est un réseau de dirigeants d'entreprises expérimentés qui offre aux créateurs, aux repreneurs et aux développeurs d'entreprises un prêt d'honneur et un accompagnement gratuit, pendant une période de 2 à 3 ans », explique Marie-Laure Baron, la présidente du Réseau. « Il s'agit de faire émerger les PME et ETI (petites et moyennes entreprises et entreprises de taille intermédiaire) créatrices d'emplois dans nos territoires. » Résultat ? « Ce type d'accompagnement augmente fortement les chances de réussite des jeunes entreprises et favorise leur croissance : 92% des entreprises accompagnées sont toujours en activité après 3 ans. » Objectif ? Créer au moins 5 emplois à 3 ans. Au niveau national, 52% des lauréats des promotions 2014-2018 étaient salariés avant de construire leur projet. 30% des entreprises lauréates, sur cette même période, ont développé leur activité à l'international. 81% des lauréats sont des hommes et 19% des femmes.

■ 3 parcours d'accompagnement

Le Réseau Entreprendre s'adresse aux créateurs, repreneurs, start-upers et porteurs de projets innovants ainsi qu'aux entrepreneurs sociaux... Les programmes d'accompagnement tablent sur la finalisation du projet, son démarrage, son développement et sa croissance. C'est ainsi que le programme 'Start' permet de renforcer son projet en étudiant plusieurs mois avant de lancer la phase de création d'une entreprise. Le programme 'Booster' s'articule autour d'un passage de cap pour entamer le développement significatif de l'entreprise sur une durée de 2 à 3 ans tandis que le programme 'Ambition' a pour objectif la croissance. Il est, là, question de changer d'échelle et de doubler l'activité sur une phase qui peut s'étendre, là encore, sur 2 à 3 ans.

■ En chiffre

Près de 135 porteurs de projets ont approché le Réseau Entreprendre Rhône-Durance durant l'année écoulée. 28 candidats ont été reçus, 16 projets ont été étudiés, 15 ont été présentés en comité et 14 acceptés, dont 8 concernaient des créations d'entreprises et 4 des reprises. Le montant total de prêt d'honneur octroyé a été de 530 000€ et le montant moyen versé de 37 857€. Le Réseau Entreprendre aura accompagné 103 entreprises depuis sa création en 2003 dont 82% étaient pérennes à 3 ans et 65% à 5 ans.

■ Se retrouver

L'association organise des rencontres thématiques mensuelles dédiées

au retour d'expérience et à l'intervention d'experts qui sont, notamment, intervenus sur 'La gestion du temps' ; 'L'analyse des tableaux de bord' ; 'Les financements, la levée de fonds, la trésorerie' ; 'Le management humain et innovant' ; 'La démarche appréciative et la révolution positive' ; 'Bien-être et coaching'. D'autres rendez-vous étaient

« Ensemble, faisons réussir les entrepreneurs ambitieux. »

dédiés à la visite d'entreprises comme 'MG imprimerie' ; 'La Carrière Delorme travaux publics' ; 'Le groupe Moscatelli' ; 'L'entreprise A&O'...

■ Le guide du recruteur

L'association a conçu et édité pour la 2^e édition le Guide du recruteur 2019-2020, qui recense 109 organismes de formation situés en Vaucluse, dans le Nord des Bouches-du-Rhône, dans l'Est Gardois indiquant précisément les noms et coordonnées du responsable du recrutement afin de permettre aux entreprises de trouver, très rapidement, un collaborateur ou un stagiaire dans son secteur. L'annuaire regroupe 876 formations diplômantes, 14 secteurs d'activité et 6 niveaux d'études du CAP au doctorat. Le guide du recruteur est téléchargeable sur www.reseau-entreprendre.org/.../guide-du-recrutement...

■ Fonctionnement

Marie-Laure Baron préside Réseau Entreprendre Rhône Durance. L'association est dirigée par Brigitte

Borel avec, à ses côtés, Carole Leleu, chargée de mission. La structure est financée, à hauteur de 15% par des subventions diverses et à 85% par les cotisations annuelles des membres chefs d'entreprise à hauteur de 1 695€ –dont 60% éligibles à réduction d'impôt– assortis d'heures de bénévolat dédiées à l'accompagnement des chefs d'entreprise. Le fonds de prêt est financé par un Collège des financeurs régional constitué pour les 5 associations Réseau Entreprendre de la Région Sud. Ce Collège est composé de BPI, SMC, Crédit Agricole, Caisse d'Épargne et Banque Populaire.

■ Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est présidé par Marie-Laure Baron accompagnée par Jérôme Antonin, Hélène Bout, Eric Bruxelles, Laurence Castelain, Lionel Dosne, Pascal Germain, Stéphane Granier, Daniel Labails, François Llado, Jean-Marc Mielle, Jean-Gabriel Olivier, Pierre Pernias, Joseph Roussel, Olivier Rousset, Emmanuel Sertain, Jean-Charles Teyssier et Arnaud Tribhou.

■ Les partenaires

Les partenaires du Réseau Entreprendre sont La Banque populaire Méditerranée, la Caisse d'Épargne Cepac (Provence-Alpes-Corse et Côte d'Azur), Le Crédit Agricole Côte d'Azur et Alpes-Provence, la Société marseillaise de crédit, BPI France. Les partenaires régionaux sont La Région Sud, Deloitte, Lafarge, EDF, Une rivière un territoire, CIC, BNP Parisbas.

Mireille Hurlin

Vignoble

■ Les AOC Rhodaniennes au Danemark

Inter-Rhône, l'interprofession des vins de la Vallée du Rhône, vient d'organiser, à Copenhague, une soirée dégustation de Côtes-du-Rhône et de Lirac. Trente cuvées ont été dégustées lors de ce rendez-vous animé par la sommelière danoise Nina Højgaard Jensen, accompagnées par les mets du chef anglais Alan Bates. Le Danemark est le 12^e pays importateur d'AOC Rhodaniennes.

Bollène/Apt

■ La place de l'emploi et de la formation

Après Pertuis la semaine dernière, Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur continue de sillonner le département en proposant un lieu de ressources et d'échanges, animé par un réseau de partenaires et d'entreprises dans le cadre de l'opération 'La place de l'emploi et de la formation'. Cette semaine c'est à Bollène puis Apt que se déroulera cet événement itinérant qui permet d'aller directement à la rencontre du public. L'objectif est de proposer des solutions d'insertion professionnelle durables, de promouvoir les opportunités de formation et de faire découvrir les métiers porteurs. Au sein de ce village itinérant, les visiteurs pourront faire un point sur leur situation, bénéficier de conseils d'orientation professionnelle, d'ateliers de pratique numérique, découvrir des métiers qui recrutent et les formations qui permettent d'y accéder.

Jeu 1^{er} octobre. 13h à 17h. Place de la fontaine. Bollène. Mardi 6 octobre. 13h à 17h. Place Gabriel Péri. Apt.

Local en bocal

■ Journées portes ouvertes autour de l'alimentation durable

Dans le cadre de la campagne nationale 'Manger bio et local c'est idéal', la conserverie alimentaire avignonnaise Local en bocal organise une journée portes ouvertes sur le thème de l'alimentation durable. Des producteurs de miel, de bière, d'huiles essentielles et bien d'autres présenteront leurs produits et pourront échanger avec les visiteurs. La journée sera scindée en plusieurs activités sur différents thèmes. La ratatouille, le miel, le compostage, et le zéro déchet seront à l'affiche de plusieurs ateliers. Des jeux et des animations musicales seront également organisés dans l'après-midi. Créée en 2015 par Charlotte Trossat, l'entreprise Local en bocal produit des soupes, compotes et légumes cuisinés avec des produits frais achetés directement à des agriculteurs locaux.

Samedi 3 octobre. Atelier ratatouille de 10h à 12h sous réservation. Portes ouvertes de 11h à 17h. Entrée libre. 105, rue Pierre Bayle. Avignon. www.recettes-d-a-cote.fr

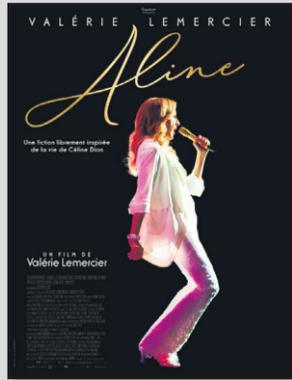


Z.I. de St Tronquet - Avignon Nord - Le Pontet

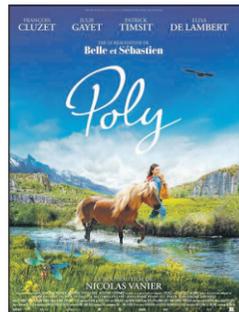
Semaine du 30 septembre au 6 octobre 2020

ALINE

Mercredi 7 octobre à 19H45



En présence de Valérie LEMERCIER et Jennie-Anne WALKER



AVANT-PREMIÈRE POLY

Dimanche 4 octobre à 13H30 et 15H45



AVANT-PREMIÈRE PARENTS D'ÉLÈVES

Mardi 6 octobre à 20h00



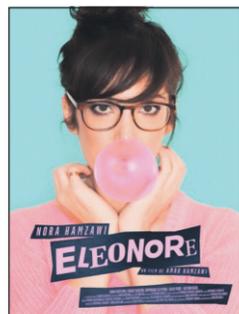
MON COUSIN

Tous les jours à 13h30 - 15h50
18h15 - 20h45



LES APPARENCES

Tous les jours à 13h30 - 15h50
18h15 - 20h45



ELEONORE

Tous les jours à 13h30 - 15h45
18h15



BOUTCHOU

Tous les jours à 13h45 - 16h00
18h45 - 21h00



BLACKBIRD

En V.E. Tous les jours à 13h40
16h00 - 18h15 (sauf lun) - 20h30
(sauf jeu-ven-lun-mar)
En V.O.S.T. Jeu-ven-lun-mar à 20h30



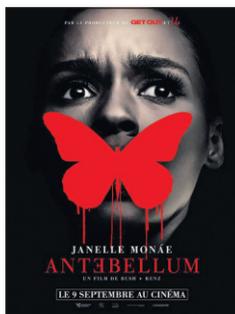
J'IRAI MOURIR DANS LES CARPATES

Tous les jours à 16h00 - 18h30



ANTOINETTE DANS LES CÉVENNES

Tous les jours à 13h30 - 15h45
18h15 - 21h00 (sauf mar)



ANTEBELLUM

Tous les jours à 21h00

12 ANS



LE BONHEUR DES UNS...

Tous les jours (sauf dim) à 13h30
15h45



LA DARONNE

Tous les jours à 13h30 - 15h45
18h15 - 20h45



POLICE

Tous les jours à 18h00

ET TOUJOURS À L'AFFICHE...

- TENET
- LES NOUVEAUX MUTANTS
- BIG FOOT FAMILY
- ENRAGÉ
- LES BLAGUES DE TOTO
- SCOOPY
- TOTAL RECALL
- LE FABULEUX DESTIN D'AMÉLIE POULAIN



Cinéma

Redevenir soi

Pierre est le PDG accompli d'un grand groupe familial. Sur le point de signer l'affaire du siècle, il doit régler une dernière formalité : obtenir la signature de son cousin Adrien qui détient 50% de sa société. Ce doux rêveur idéaliste qui enchaîne gaffes et maladroites est tellement heureux de retrouver Pierre qu'il veut passer du temps avec lui et retarder la signature. Pierre n'a donc pas d'autre choix que d'embarquer son cousin avec lui dans un voyage d'affaires plus que mouvementé où sa patience sera mise à rude épreuve.

'Mon cousin'. Actuellement sur les écrans. Un film réalisé par Jan Kounen avec Vincent Lindon, François Damiens, Pascale Arbillot, Alix Poisson et Lumina Wang. Durée : 1h44. Genre : comédie. Cinéma Capitole Studios. Centre commercial Le Pontet. Avignon Nord. www.capitolestudios.com



Déambulation

L'Orchestre régional Avignon-Provence pour tous

Pour cette saison 2020-2021 l'Orchestre a souhaité, avec le service des Nouveaux publics et en partenariat avec le réseau des bibliothèques de la Ville d'Avignon, prolonger le Club de l'Orchestre mis en place entre 2017 et 2019 en créant un nouveau dispositif 'Promenade orchestrale'. Il s'agit, au fil de 10 rendez-vous, de découvrir l'Orchestre par la lecture, l'écoute, l'échange et la pratique artistique. Pour cette première rencontre à la bibliothèque Ceccano d'Avignon, la nouvelle directrice musicale, Debora Waldman, et Camille Girard du service Nouveaux publics présenteront à deux voix le concert Occhiolino dans le cadre de la Semaine italienne.

M.P.

Vendredi 2 octobre 2020, de 18h30 à 19h30. Entrée libre et gratuite (jauge limitée à 25 personnes). Bibliothèque Ceccano. Rue des Laboureurs. Avignon.



Hôtel des ventes d'Avignon Mobilier et beaux objets

Patrick Armengau, commissaire-priseur de l'Hôtel des ventes d'Avignon, propose à la vente la collection d'un antiquaire de la Côte d'Azur ainsi que d'autres objets issus d'autres provenances. Le catalogue de cette semaine met à l'honneur divers objets dont cette étonnante 'Grande vierge en majesté' en bois polychrome et laqué assise sur un banc trône. Elle tient dans sa main droite la pomme, symbole de la chute originelle et de sa rédemption, tandis que l'enfant Jésus repose sur sa jambe gauche, bénissant de sa main droite et tenant le livre des saintes écritures de sa main gauche. La sculpture qui proviendrait d'Espagne, plus précie-

sément de la province de Castille et Léon, est mise à la vente à partir de 20 000€. Dans un tout autre registre, on remarque ce buste tout en élégance de Marie-Antoinette en marbre blanc de 80 cm de hauteur proposé à partir de 3 000€. On fond littéralement pour cette commode tombeau galbée d'époque Louis XV estampillée Criaerd dont les faces sont réalisées en bois de violette et de rose, surmontée de son plateau en marbre rose veiné de blanc et mise à la vente à partir de 2 000€.

■ Belle lumière

Nous sommes enchantés par cet important Empire lustre de forme corbeille à décor de feuillages, cabochon et pendeloques supportant 24 bras de lumières proposé à partir de 10 000€.

Parce qu'il est élégant ce bureau plat de milieu séduit. Il propose de délicats caissons et des tirettes latérales bien pratiques à l'usage pour supporter les dossiers tirés de l'armoire. Ses

4 pieds gainés et ses ornements de bronze, ciselés et dorés finissent d'en faire un objet aussi raffiné que pratique. Il est estimé à partir de 1 200€. Pour le plaisir des yeux, sa délicatesse et pour se rappeler le temps



qui passe, cette pendule en marbre blanc et bronze ornée d'une soupière à l'amortissement et complétée de deux bouquetins couchés ravira l'âme d'un nouvel intérieur, égrenant le temps de sa douce mesure. Le cadran est signé Thouvenez de Paris, horloger du duc d'Orléans. D'époque Louis XVI, un modèle similaire figure d'ailleurs dans l'ouvrage de Pierre Kjellberg dans l'Encyclopédie de la pendule française de 1278. Ce très bel objet est proposé à partir de 2 000€.

■ L'empreinte du temps

Pour finir sur une note légère, au milieu de cette multitude de magnifiques objets, deux ravissantes scènes de palais de Chine, aquarelles

gouachées du XVIII^e siècle orneront votre intérieur à partir de 800€, selon les inclinations de la salle. Les prochaines ventes ? Elles mettront à l'honneur des automobiles de collection samedi 17 octobre et des tableaux du XIX^e siècle, et de l'art du XX^e siècle le 24 de ce même mois.

M.H.

Hôtel des ventes d'Avignon. Collection d'un antiquaire de la Côte d'Azur. Samedi 3 octobre à 10h et 14h15. Exposition jeudi 1^{er} octobre de 14h à 18h. Vendredi 2 octobre de 10h à 12h et de 14h à 18h ainsi que le matin de la vente de 9h à 10h. Courtine, 2, rue Mère Teresa. Avignon. 04 90 86 35 35. www.interencheres.com/84001



On peut regretter sa nouvelle destination,
mais pas d'avoir choisi Renault OCCASIONS.



RENAULT
La vie, avec passion



Renault OCCASIONS offre 3+3

Pour 1 € de plus⁽¹⁾, 3 ANS d'entretien⁽²⁾ + 3 ANS de garantie⁽³⁾

(1) Pour 1 € en plus du montant d'achat du véhicule. Offre réservée aux particuliers et valable jusqu'au 31 décembre 2020 pour l'achat d'un véhicule d'occasion Renault de moins de 24 mois et moins de 40000 km bénéficiant d'une Garantie OR et signalé en concession, dans le réseau Renault participant et dans la limite des stocks disponibles. Conditions générales de l'offre disponibles en concession. (2) Entretien de 36 mois ou 60000 km, au 1^{er} des 2 termes atteint. Entretien proposé par Sigma Services, département de Diac Location, SA au capital de 29 240 988 €. Siège social : 14 avenue du Pavé Neuf 93168 Noisy-le-Grand Cedex - SIREN 329 892 368 RCS Bobigny. (3) Garantie OR de 12 mois à laquelle s'ajoute une extension de garantie de 24 mois. La Garantie OR 12 mois vous permet de profiter de 5 engagements : une garantie de 12 mois, l'essai du véhicule avant l'achat, un contrôle de 82 points du véhicule, un contrôle gratuit à 2000 km ou 1 mois après l'achat (au 1^{er} des 2 termes souscrits atteint), mais aussi le remboursement de votre acquisition si vous n'êtes pas pleinement satisfait (dans un délai de 5 jours ouvrables et 1000 km parcourus). L'extension de garantie est souscrite par Diac SA, établissement de crédit et intermédiaire d'assurances au capital de 415 100 500 € - siège social : 14 avenue du Pavé Neuf 93168 Noisy-le-Grand Cedex - SIREN 702 002 221 RCS Bobigny - n° ORIAS : 07 004 966 - www.orias.fr, auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - RCS Le Mans 775 652 126. MMA IARD, société anonyme au capital de 537 052 368 € - RCS Le Mans 440 048 882. Sièges sociaux : 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9 - entreprises régies par le code des assurances. Dénommées ensemble MMA, assureur de la garantie mécanique.

SI VOUS ÊTES :

un **avocat** de Vaucluse

une **collectivité** de Vaucluse

un **expert-comptable** de Vaucluse

un **notaire** de Vaucluse

une **entreprise** de Vaucluse

PUBLIEZ LOCAL !



le **e** **c** **h** **o** **du** **m** **a** **r** **d** **i**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

www.echodumardi.com

le seul média économique 100% Vaucluse
habilité à publier les annonces légales,
les appels d'offres et les ventes aux enchères !



ANNONCES LÉGALES VAUCLUSE



Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par arrêtés du ministère de la Culture et de la Communication (Arrêté du 21 décembre 2017), qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire qui s'impose à tous les titres d'un même département. Soit 4.07 € HT la ligne.

NOUS RECEVONS VOS ANNONCES LÉGALES JUSQU'AU VENDREDI 12H POUR PARUTION LE MARDI

■ e-mail : al@pa84.com ■ Tél. 04 90 16 54 03 ■ Fax 04 90 16 54 01 ■ www.echodumardi.com



L'intégralité des annonces légales parues depuis le 11.2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos confrères appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réséco Hebdo Eco.

CONSTITUTION

Par ASSP du 24/08/2020 il a été constitué une SCI. Dénomination **CHEVAL NATURE**. Siège social : 1755 Av. d'Avignon 84700 SORGUES. Capital : 1 000 €. Objet : La propriété par propriété par acquisition, la gestion et administration de biens. Gérant : M. GORGAN René, 1755 Av. d'Avignon, rue 84700 SORGUES. Cession de parts : Agrément requis sauf entre associés. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Avignon 3934001

Par acte SSP du 16/09/2020 il a été constitué une **SARL à associé unique dénommée : MARMIT'ANGE** Siège social : 73, avenue pierre semard 84000 AVIGNON Capital : 3.000 € **Objet** : Restauration traditionnelle sur place, à emporter ou en livraison. **Gérant** : Mme BORD Angélique 18, boulevard Roger Salengro 84000 AVIGNON **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de AVIGNON 3934005

Par acte SSP du 08/09/2020 il a été constitué une **SARL à associé unique dénommée : MF ENERGIE** Siège social : 8 lot les terres de la lance 84600 VALREAS Capital : 1.000 € **Objet** : Plomberie, chauffagiste, montage, dépannage en froid et climatisation, pompe à chaleur, maintenance des systèmes mécaniques automatisés **Gérant** : M. FANNA Mohamed 8 Lot Les Terres de la Lance 84600 VALREAS **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de AVIGNON 3934007

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 Septembre 2020 à Pernes les Fontaines, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société Civile Immobilière
DENOMINATION : LC INVEST
SIÈGE SOCIAL : 853 Chemin des Traversiers - 84210 Pernes les Fontaines
OBJET : Location de terrains et d'autres biens immobiliers
DURÉE : 99 ans
CAPITAL : 200 euros
GERANCE : Monsieur Laurent RIPHERT, associé, nommé dans les statuts en qualité de co-gérant, demeurant 853 Chemin des Traversiers 84210 Pernes les Fontaines.

Madame Charlotte BARTEAU, associée, nommée dans les statuts, en qualité de co-gérant demeurant 853 Chemin des Traversiers 84210 Pernes les Fontaines.
CESSION DE PARTS : Toutes cessions sont faites avec agrément donné à la majorité des parts sociales.
IMMATRICULATION : Greffe du Tribunal de Commerce d'Avignon
Pour avis la gérance 3934003

Il a été constituée une société par acte sous seing privé, en date du 18 septembre 2020, à LE THOR. **Dénomination** : **NFINITYZ**. **Forme** : Société par actions simplifiée unipersonnelle. **Siège social** : 9 CLOS DU CARDINAL, 84250 LE THOR. **Objet** : prise de participations. **Durée** de la société : 99 année(s). **Capital** social fixe : 1000 euros divisé en 1000 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs. **Cession d'actions et agrément** : cessions libres. **Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote** : Dans les conditions statutaires et légales. Ont été nommés : **Président** : Monsieur Najim BARIKA 9 CLOS DU CARDINAL 84250 LE THOR. La société sera immatriculée au **RCS AVIGNON**.
Pour avis. le président 3934008

Suivant acte reçu par Me Ludvine BEDOUIN, le 07/08/2020 a été constituée la **société en nom collectif** suivante : **Objet** en France et à l'étranger : L'exploitation de tout fonds de commerce et notamment l'exploitation d'un fonds de commerce situé à SAINTE CECILE LES VIGNES 1 Cours Jean Jaurès de débit de boissons (sous forme de licence IV), librairie, papeterie, cadeaux, articles de fumeur, presse, bimbeloterie, tous les jeux exploités par la Française des Jeux, PMU, snack, saladerie et restauration ou toute autre société auquel est associée la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local. La société en nom collectif prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités. Et généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet de nature à favoriser son extension ou son développement. **Dénomination** : **LE COMMERCE** Siège : SAINTE-CECILE-LES-VIGNES (84290), 1 Cours Jean Jaurès **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au **RCS d'AVIGNON** **Capital** : 100 € les statuts contiennent une clause relative aux cessions de parts et droit de vote **Gérant** : Monsieur Xavier DINGLI 42 Chemin des Taillades. L'exercice social commence le 1ER AVRIL et se termine le 31 MARS de chaque année. 3934010

Suivant acte reçu par Me Nathalie DOYON, Notaire à CADEROUSSE (84860), le 22 mai 2020, a été constituée la **société civile immobilière** suivante : **Objet** : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. **Dénomination** : **LA BATIE DES VEYRIERES**. **Siège** : CADEROUSSE (84860), Quartier de l'Espinet. **Durée** : 99 ans à **Capital** 1.200,00€ Les apports en numéraire toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. **Gérants** de la société sont : Monsieur Benoit PERET et Madame Geneviève SADOUL demeurant 26-28 Rue du Général de Gaulle 13 Résidence de France 94430 CHENNEVIERES - SUR MARNE. 3934011

Avis est donné de la constitution d'une **Société à responsabilité limitée** présentant les caractéristiques suivantes

Dénomination : **ID NEGOCE IMPORT EXPORT**
Siège social : 1 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny 84000 AVIGNON
Objet : négoce, import et export de tous produits non réglementés, plus particulièrement de véhicules automobiles de tourisme et de transport de marchandises ; prise, gestion de participations directes ou indirectes dans tout type d'entreprise ; l'exercice de toutes fonctions de mandataire social dans toute société ; l'assistance, la fourniture de prestations de services de quelque nature que ce soit, aux sociétés ou entreprises dans tous les domaines, notamment en matières administrative et financière.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 500 euros.
Gérance : M. Ibrahim DIALLO, demeurant 1 avenue Maréchal De Lattre de Tassigny 84000 AVIGNON.
Immatriculation : Au RCS d'AVIGNON.
Pour avis, le gérant 3934028

Par ASSP du 20/09/2020 il a été constitué une SASU dénommée : **WD SUNSTAR**. Siège : 1 Av. Mazarin 84000 AVIGNON. Capital : 100 €. **Objet** : Location et exploitation des véhicules de transport avec chauffeur, transport de marchandises, services de déménagement. Restauration traditionnelle, vente de boissons alcoolisées ou non. Toutes opérations se rattachant à l'objet social. **Gérance** : M. Dzogeu Willy Christian 1 Av. Mazarin 84000 AVIGNON. **Durée** : 99 ans. **Immatriculation**: RCS Avignon. 3934015

Suivant acte reçu par Manuel ANCELLE, Notaire au sein de la SCP « LAPEYRE DUCROS AUDEMARD, notaires à AVIGNON, 1 rue des Ciseaux d'Or, le 21 septembre 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : **Objet** : La constitution et la gestion d'un patrimoine immobilier familial **Dénomination** : **SCI BAROCHE** **Siège** : LE THOR (84250), 2172 route de Saint Saturnin Le Mas Baroche. **Durée** : 99 années **Capital** : MILLE EUROS (1 000,00 EUR). Les parts sont librement cessibles au profit d'un descendant en ligne directe, toute autre cession est soumise à agrément préalable des associés. **Gérants** : Patrick BERGERON et Claire DELAPORTE demeurant ensemble à LE THOR (84250), 2172 route de Saint Saturnin Le Mas Baroche. La société sera immatriculée au RCS d'AVIGNON. Pour avis, Le notaire. 3934019

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à L'ISLE SUR LA SORGUE en date du 23/09/2020, il a été constituée une **société civile immobilière** présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **VALTOLIE**,
Siège social : 1655 ROUTE DE CAVAILLON, 84800 L ISLE SUR LA SORGUE
Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion des droits sociaux et d'immeubles en France et hors de France
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital : 100 euros
Gérance : Delphine SILVESTRE et Olivier SILVESTRE demeurant tout deux 1655 Route de Cavailon 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE
Agrément des cessions : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des tiers étrangers à la société (y compris le conjoint et membre de la famille du cédant) qu'avec le consentement des associés, représentant plus des trois quarts des parts sociales.
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés d'Avignon. 3934021

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à ISLE SUR LA SORGUE en date du 20 février 2020, il a été constituée une **société par actions simplifiée** présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **TRANSPORTS PANAY SEBASTIEN**,
SIÈGE SOCIAL : 7 QUAI FREDERIC MISTRAL, ISLE SUR LA SORGUE (Vaucluse)
OBJET : Transport de marchandises et commissionnaire
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 10 000 euros
PRÉSIDENT : SEBASTIEN PANAY, demeurant 7 QUAI FREDERIC MISTRAL, L ISLE SUR LA SORGUE (Vaucluse).
AGREMENT : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.
IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON. 3934025

Par acte SSP du 17/09/2020 il a été constitué une **Société civile dénommée : JTM** **Siège social** : 57 route du lac 84600 VALREAS **Capital** : 1.000 € **Objet**: Construction, acquisition, administration de tous biens et droits immobiliers. Prise de participation, détention de titres, gestion et administration de sociétés ayant un objet similaire ou connexe. **Gérant** : M. MARINIER Jérôme BP 45118 98713 PAPEETE RP CEDEX 01 **Co-Gérant** : M. CLIER Thierry 1745 route de Mirabel L'Oulivèio 26110 NYONS **Cession des parts sociales** : Agrément à la majorité des 3/4 des parts sociales sauf entre associés **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de AVIGNON 3934036

Par ASSP du 23/09/2020, il a été constitué une **SAS dénommée HALEZ AGENCY**. **Siège social** : 537 route de l'isle-sur-sorgue 84210 Pernes-les-fontaines. **Capital** : 100 €. **Objet** : la réalisation de toutes prestations de conseils, d'apports d'affaires, d'assistance opérationnelle aux entreprises et autres organisations publiques, para-publiques. **Président** : M. Alexandre Pez, 537 route de l'isle-sur-sorgue 84210 Pernes-les-fontaines. **Durée** : 99 ans. **Immatriculation** au RCS de AVIGNON. 3934031

Aux termes d'un acte sous seing privé à Saint-Martin de la Brasque en date du 24 septembre 2020, il a été constituée une **Société par Actions simplifiée Unipersonnelle** présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **Ô MIRAIL**
Siège social : Place de la Fontaine 84760 SAINT-MARTIN DE LA BRASQUE
Capital social : 1 000 euros
Objet social : Activité de restauration sur place et à emporter Organisation de soirées
Durée : 99 années
Président : M. Yoann RIGAUD, demeurant 16 rue du Cadran 84760 SAINT-MARTIN DE LA BRASQUE, nommé pour une durée indéterminée
Cession d'actions : Les actions sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote
Droit de vote : Les décisions collectives des associés sont adoptées à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins
Immatriculation : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON
Pour avis 3934034

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à CHATEAUNEUF DE GADAGNE en date du 9 septembre 2020, il a été constituée une **société par actions simplifiée** présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **INGENISOFT**,
SIÈGE SOCIAL : 42 CHEMIN DE BONPAS, CHATEAUNEUF DE GADAGNE (Vaucluse)
OBJET : Prestation de services en informatique et automatisés industriels. Achat et vente de logiciels et de matériels informatiques
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 1 000 euros
PRÉSIDENT : Monsieur MICHEL BRIGNATZ, demeurant 42 CHEMIN DE BONPAS, 84470 CHATEAUNEUF DE GADAGNE.
AGREMENT : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.
IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON. 3934012

MODIFICATION

SCI LES 5 B

Société civile
Au capital de 350 000 euros porté à 550 000 euros
Siège social :
76 Route de Carpentras
84260 SARRIANS
844 539 825 RCS AVIGNON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 juillet 2020 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 200 000 Euros par apports en numéraire. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés. Modification sera faite au RCS d'AVIGNON.
Pour avis. La Gérance 3934006



Dénomination : **S.C.A.**
Forme : SAS.
Capital social : 46920 euros.
Siège social : Route DE VEDENE, 84700 SORGUES.
440100907 RCS d'Avignon.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10 septembre 2020, les associés ont décidé, à compter du 10 septembre 2020, de transférer le siège social à 326 avenue de Provence, 83110 Sanary sur Mer.
Président : Monsieur José Rey-Hernandez, demeurant Avenue de la Libération, 84270 Vedene
Radiation du RCS d'Avignon et immatriculation au RCS de Toulon. 3934009

FG IMMO

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 39bis avenue de la Gravière
84160 PUYVERT
835 380 676 RCS AVIGNON

En date du 1er juin 2020, la gérance, conformément à l'article 4 des statuts, a décidé de transférer le siège social au 16bis avenue du Couleton - 84160 PUYVERT.
Mention en sera faite au RCS d'Avignon.
Pour avis. 3934013

SASU FOCCIS TRAVAUX

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100 euros
SIÈGE SOCIAL : 2 Montée Bellevue
84400 GARGAS
R.C.S AVIGNON 877 776 229 (2019B02000)

Suite à l'AGE du 24/09/2020 le président associé unique,
Mr FOCCIS David demeurant 1784 route de Rocsalère 84400 APT a décidé de transférer le siège social au chemin de Roquefure 84400 APT à compter du 01/05/2020 en lieu et place du 2 Montée Bellevue 84400 GARGAS.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention au RCS d'AVIGNON 3934026

E G

Société Par Actions Simplifiée au capital de 500.00 €
730 chemin des Estelles
84220 CABRIERES D'AVIGNON
498 092 451 RCS AVIGNON

D'un procès-verbal du Président du 30 juin 2020, il résulte que : l'associé unique, prend acte que les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant sont arrivés à expiration au 31/12/2018 et qu'ils ne seront pas renouvelés. Au vu des seuils imposés par la loi, notre société n'a aucune obligation de remonter un commissaire aux comptes
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de AVIGNON.
Pour avis, le représentant légal.
3934016

**PRIEUR
MACONNERIE**

Société à responsabilité limitée au capital de 2.500 €
Siège social :
325 avenue du mistral
84450 ST-SATURNIN-LES-AVIGNON
827 724 030 R.C.S. Avignon

Suivant procès-verbal en date du 1er septembre 2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 89 Chemin de Saint-Montange 84270 VEDÈNE.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Mention sera faite au RCS de Avignon. L'associé unique.
3934018



PLMC AVOCATS
658 rue Maurice Schumann
30000 NIMES
Tel 04 66 04 94 40
mail 242@plmc-avocats.com

Par acte SSP en date du 10 06 2020 de **SAS PESCE PIERRE ET FILS - LA PIERRE DE CRILLON** - Capital : 7622,45 € - Siège Social : 1005 Chemin des Carrières de Pierre 84410 CRILLON LE BRAVE - RCS : 343 914 875, il a été décidé d'augmenter le capital d'une somme de 7 622,45 € pour le porter à la somme de 15 244,90 € au moyen de la création de 500 actions nouvelles d'une valeur de 15,2449 € et ce à compter du 10 juin 2020.

Registre du Commerce et des sociétés AVIGNON
3934024

FUNYTEC, sasu au capital de 10€. Sis: 18 boulevard Joseph chiausa 13190 Allauch, 882110364 RCS Marseille. Par AGE du 19/09/20, il a été décidé de transférer le siège au 316 ancien chemin d'avignon 84250 Le Thor. Président : Moalic Grégory, 316 ancien chemin d'avignon 84250 Le Thor. En conséquence, la société sera radiée du RCS de marseille et immatriculée au RCS d'avignon
3934029

SCI SAINT ANTOINE

Société Civile Immobilière
Capital : 1 000,00 Euros
Siège : ORANGE (Vaucluse)
Traverse de Clavin
RCS AVIGNON n° 539 582 700

Aux termes d'un acte reçu par Maître Paul-René MATHIAN, notaire à CHATEAUNEUF DU PAPE, le 08 juillet 2020, les associés ont décidé de transférer le siège social à VIOLES (84150) 3 lotissement Saint Antoine.

Mention sera faite au RCS d'AVIGNON
Pour avis et pour mention.
Maître Paul-René MATHIAN
3934027

Rectificatif :

Dans l'annonce n°3933001 concernant la SARL AMBULANCES EURO SECOURS CARPENTRAS parue dans l'Echo du Mardi du 22/09/2020, il convient de lire :

Par décision de l'AGE du 22/07/2020, il a été décidé de transférer le siège social au Quartier du Martinet 422, route de Bédoin 84200 CARPENTRAS. Mention au RCS de AVIGNON.
3934037

GAUTHIER

SCI au capital de 1 500 euros.
Siège social : 380 rue Paul Eluard
84000 AVIGNON
448 521 708 RCS AVIGNON

Aux termes d'une délibération du 14 mai 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé M. Michael LEOPOLD, demeurant 6 allée des Iris, 84510 CAUMONT SUR DURANCE, en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Nathalie GAUTHIER, démissionnaire. L'article 20 des statuts a été modifié en conséquence. Modification sera faite au RCS d'AVIGNON.

Pour avis. La Gérance
3934038

**C.E.P.E. GRANDS
COMMUNAUX**

SARL au capital de 1.000 euros
330 rue du Mourelet, Zone Industrielle de Courtine
84000 Avignon
R.C.S AVIGNON 850 606 021

Aux termes d'une délibération en date du 23 septembre 2020, l'associée unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.

Dépôt légal
Dépôt des actes : Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON.
Pour avis
3934040

C.S.E. PLANTE

SARL au capital de 1.000 euros
330 rue du Mourelet, Zone Industrielle de Courtine
84000 Avignon
R.C.S AVIGNON 849 243 217

Aux termes d'une délibération en date du 23 septembre 2020, l'associée unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.

Dépôt des actes : Registre du Commerce et de
Pour avis
3934341

**C.P.E.S MAS D'EN
RAMIS**

SARL au capital de 1.000 euros
330 rue du Mourelet, Zone Industrielle de Courtine
84000 Avignon
R.C.S AVIGNON 841 563 992

Aux termes d'une délibération en date du 23 septembre 2020, l'associée unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.

Dépôt légal
Dépôt des actes : Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON.
Pour avis
3934042

**C.E.P.E. FOSSE A
LOUP**

SARL au capital de 1.000 euros
330 rue du Mourelet, Zone Industrielle de Courtine
84000 Avignon
R.C.S AVIGNON 841 562 929

Aux termes d'une délibération en date du 23 septembre 2020, l'associée unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.

Dépôt légal
Dépôt des actes : Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON.
Pour avis
3934043

**C.E.P.E. TERRIER
LA POINTE**

SARL au capital de 1.000 euros
330 rue du Mourelet, Zone Industrielle de Courtine
84000 Avignon
R.C.S AVIGNON 834 781 494

Aux termes d'une délibération en date du 23 septembre 2020, l'associée unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.

Dépôt légal
Dépôt des actes : Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON.
Pour avis
3934044

C.E.P.E. ORAIN

SARL au capital de 1.000 euros
330 rue du Mourelet, Zone Industrielle de Courtine
84000 Avignon
R.C.S AVIGNON 815 224 753

Aux termes d'une délibération en date du 23 septembre 2020, l'associée unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.

Dépôt légal
Dépôt des actes : Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON.
Pour avis
3934045

**C.E.P.E. LES
LORETTES**

SARL au capital de 1.000 euros
330 rue du Mourelet, Zone Industrielle de Courtine
84000 Avignon
R.C.S AVIGNON 834 781 361

Aux termes d'une délibération en date du 23 septembre 2020, l'associée unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.

Dépôt légal
Dépôt des actes : Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON.
Pour avis
3934046

C.E.P.E. LESCUR

SARL au capital de 1.000 euros
330 rue du Mourelet, Zone Industrielle de Courtine
84000 Avignon
R.C.S AVIGNON 832 455 950

Aux termes d'une délibération en date du 23 septembre 2020, l'associée unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.

Dépôt légal
Dépôt des actes : Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON.
Pour avis
3934047

**C.E.P.E. CROIX DU
PICQS**

SARL au capital de 1.000 euros
330 rue du Mourelet, Zone Industrielle de Courtine
84000 Avignon
R.C.S AVIGNON 834 781 239

Aux termes d'une délibération en date du 23 septembre 2020, l'associée unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.

Dépôt légal
Dépôt des actes : Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON.
Pour avis
3934048

**C.E.P.E. LA CROIX
DES TROIS**

SARL au capital de 1.000 euros
330 rue du Mourelet, Zone Industrielle de Courtine
84000 Avignon
R.C.S AVIGNON 838 722 908

Aux termes d'une délibération en date du 23 septembre 2020, l'associée unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.

Dépôt légal
Dépôt des actes : Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON.
Pour avis
3934049

**C.E.P.E. CROIX DE
L'ERABLE**

SARL au capital de 1.000 euros
330 rue du Mourelet, Zone Industrielle de Courtine
84000 Avignon
R.C.S AVIGNON 832 455 901

Aux termes d'une délibération en date du 23 septembre 2020, l'associée unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.

Dépôt légal
Dépôt des actes : Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON.
Pour avis
3934050

**C.E.P.E. DE
COMBLEZINE**

SARL au capital de 1.000 euros
330 rue du Mourelet, Zone Industrielle de Courtine
84000 Avignon
R.C.S AVIGNON 840 163 935

Aux termes d'une délibération en date du 23 septembre 2020, l'associée unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.

Dépôt légal
Dépôt des actes : Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON.
Pour avis
3934051

**C.E.P.E. BOIS DE
L'AIGUILLE**

SARL au capital de 1.000 euros
330 rue du Mourelet, Zone Industrielle de Courtine
84000 Avignon
R.C.S AVIGNON 838 455 869

Aux termes d'une délibération en date du 23 septembre 2020, l'associée unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.

Dépôt légal
Dépôt des actes : Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON.
Pour avis
3934052

C.E.P.E. CERISOU

SARL au capital de 1.000 euros
330 rue du Mourelet, Zone Industrielle de Courtine
84000 Avignon
R.C.S AVIGNON 838 685 436

Aux termes d'une délibération en date du 14 septembre 2020, l'associée unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.

Dépôt légal
Dépôt des actes : Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON.
Pour avis
3934053

FONDS DE COMMERCE

Jean-Victor MONTAGARD
et **Martial RAMOGNINO**
300 Avenue Saint Quentin
Notaire 84110 VAISON LA ROMAINE

Suivant acte authentique reçu par Maître Jean-Victor MONTAGARD, Notaire Associé, membre de la Société Civile Professionnelle « Jean-Victor MONTAGARD et Martial RAMOGNINO, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse), 300, Avenue Saint Quentin, le 21 septembre 2020, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement d'AVIGNON 1, le 25 septembre 2020, référence 2020 N 1621, La Société dénommée **SAS MAGAND**, Société par actions simplifiée au capital de 5 000,00 €, dont le siège est à VAISON-LA-ROMAINE (84110), 20 cours Taulignan, identifiée au SIREN sous le numéro 812799930 et immatriculée au RCS de AVIGNON.

A cédé à :
La Société dénommée **MYL**, Société à responsabilité limitée au capital de 28000 €, dont le siège est à VAISON-LA-ROMAINE (84110), 12 rue du Pont Romain, identifiée au SIREN sous le numéro 840572119 et immatriculée au RCS de AVIGNON.

Son fonds de commerce de restauration, vente de vins aux particuliers négoce de vins dégustation de vins, épicerie fine, location de salles, galerie d'art, vente objet divers sis à VAISON LA ROMAINE 84110 20 Cours Taulignan, lui appartenant, connu sous le nom commercial **LE BONHEUR POURSUIT SON COURS**, et pour lequel il est immatriculé au RCS de AVIGNON, sous le numéro 812799930.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au même jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal 65.000,00 euros, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 55.000,00 euros,
- au matériel pour 10.000,00 euros.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
Le notaire
3934054



Jean-Victor MONTAGARD
et **Martial RAMOGNINO**
300 Avenue Saint Quentin
Notaire 84110 VAISON LA ROMAINE

Suivant acte reçu par Maître Jean-Victor MONTAGARD, Notaire Associé, membre de la Société Civile Professionnelle « Jean-Victor MONTAGARD et Martial RAMOGNINO, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse), 300, Avenue Saint Quentin, le 10 septembre 2020, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de AVIGNON 1, le 15 septembre 2020, dossier 2020 00040749, référence 2020 N 1522 ;

La Société dénommée **EIRL GOLIARD** Alicia, Entrepreneur individuel à responsabilité limitée, dont le siège est à RASTEAU (84110), 15 rue de l'Apparent, identifiée au SIREN sous le n° 811 228 071 et immatriculée au RCS de AVIGNON.

A cédé à :
La Société dénommée **AU PANIER GOURMAND**, Société par actions simplifiée au capital de 4000 €, dont le siège est à RASTEAU (84110), 5 rue de l'Horloge, identifiée au SIREN sous le n° 885012229 et immatriculée au RCS de AVIGNON.

Son fonds de commerce de Alimentation générale, épicerie, plantes, fleurs, décoration, droguerie, plats cuisinés, gaz, presse, dépôt de pain, point vert, vente de glaces à emporter sis à 15 rue de l'Apparent, 84110 RASTEAU, lui appartenant, connu sous le nom commercial **AU PANIER GOURMAND**, et pour lequel il est immatriculé au RCS de AVIGNON, sous le n° 811228071.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au même jour.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 31.500,00 €, s'appliquant : aux éléments incorporels pour 21.500,00 €, et au matériel pour 10.000,00 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire.
3934023



www.echodumardi.com



Aux termes d'un ASSP en date du 31/07/2020 enregistré le 10/08/2020 au SPFE de AVIGNON, dossier n°202000036152, référence n°8404P012020A02964 La société **ESPRIT GOURMAND SASU** au capital de 1000 € située 60 Bd Saint Roch 84000 AVIGNON immatriculée au RCS de AVIGNON sous le numéro 831356399 a cédé à la société **LA FABRI'KA SCI** au capital de 250 € située 7 Avenue Leo Lagrange 13160 CHÂTEAURENARD en cours d'immatriculation au RCS de Tarascon le fonds de commerce de Restauration rapide, snacking sis et exploité au 60 Bd Saint Roch 84000 AVIGNON. L'entrée en jouissance a été fixée au 01/08/2020. La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 16000 €. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales. Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite pour la validité et pour la correspondance : Me EL MIMOUNI, Avocat 2 place Alexandre Farnèse 84000 AVIGNON. 3934032

Jean-Victor MONTAGARD
et Martial RAMOGNINO
300 Avenue Saint Quentin
Notaire 84110 VAISON LA ROMAINE

Suivant acte authentique reçu par Maître Jean-Victor MONTAGARD, Notaire Associé, membre de la Société Civile Professionnelle « Jean-Victor MONTAGARD et Martial RAMOGNINO, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse), 300, Avenue Saint Quentin, le 21 septembre 2020, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement d'AVIGNON 1, le 25 septembre 2020, référence 2020 N 1618, La Société dénommée **SAS LEADER 99**, Société par actions simplifiée au capital de 1000 €, dont le siège est à (84110), rue Abel André, identifiée au SIREN sous le numéro 840531073 et immatriculée au RCS de AVIGNON.

A cédé à :
Monsieur José-Louis Antonio Juan MUELA, Boucher-Charcutier, époux séparé de biens de Madame Nathalie CHANAS, demeurant à COURTHEZON (84350) Quartier Séguret 1635 chemin de la papeterie. Né à CARPENTRAS (84200), le 13 juillet 1970.

Son fonds de commerce de Négoce de tous produits alimentaires, boucherie, charcuterie, fleurs, pi, produits de boulangerie, plats à emporter, bazar et produits non alimentaires non réglementés, commerce en gros et au détail de tous produits matériels (électroménager, textiles) et matériaux à caractère licite, et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant ou in sis à 3 rue Abel André, 84110 VAISON LA ROMAINE, connu sous le nom commercial LEADER 99, et pour lequel il est immatriculé au RCS de AVIGNON, sous le numéro 840531073.

Le CESSIONNAIRE a la propriété et la jouissance du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

La cession a eu lieu moyennant le prix principal de 27.300,00 €, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 20.000,00 €,
 - au matériel pour 6.800,00 €,
 - Aux marchandises pour 500,00 €.
- Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège du mandataire judiciaire, Maître Christian RIPERT, 23 rue Banasterie, 84000 AVIGNON, ou domicile a été élu à cet effet.
- Pour insertion,
Le notaire
3934055

CHANGEMENT REGIME

Suivant acte reçu par Me Stéphane BAYSSSELIER, Notaire, Associé, à ORANGE, 187, Rue Hergé, CRPCEN 840148, le 11 septembre 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant par :

Mr Michel Jacques BURGAUD, et Mme Elisabeth MAS, son épouse, demeurant ensemble à ORANGE (84100) 1912 chemin de la Jardinière.

Mr né à ANGOULEME (16000) le 3 novembre 1953,

Mme née à ALGER (ALGERIE) le 22 décembre 1959.

Mariés à la mairie de GREASQUE (13850) le 12 septembre 1992 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
Le notaire,
3934004

ENVOI EN POSSESSION

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 4 décembre 2019,

Madame Marie-Thérèse Andrée LAPOSTAT, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Henri Jean Paul DEBONNE, demeurant à CADENET (84160) 210 A chemin de la Valbelle. Née à AULNOYE (59620), le 28 juillet 1927.

Décédée à PERTUIS (84120) (France), le 1er juin 2020.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emmanuel DRUJON d'ASTROS, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Foulques de SABRAN-PONTEVES, Emmanuel DRUJON d'ASTROS notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à LOURMARIN, place de l'Ormeau, le 21 septembre 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me DRUJON d'ASTROS, notaire à LOURMARIN 84160, référence CRPEN : 84028, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de AVESNES SUR HELPE 59440 de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
3934002

Me Stéphane BAYSSSELIER,
Notaire, Associé
SAS dénommée
« Office Notarial
Stéphane BAYSSSELIER »,
ORANGE, 187, Rue Hergé

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant au décès de Monsieur Paris MORI, en son vivant retraité, demeurant à VIOLES (84150) maison de Retraite "La Sousto" 64 Chemin des Violettes.

Né à PERGOLA, (ITALIE) le 12 janvier 1929. Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française. Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à ORANGE (84100) (FRANCE), le 25 février 2020.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, un procès verbal d'ouverture de testament et de description du testament olographe, contenant contrôle de la saisine des légataires universels a été établi par Maître Vincent BRUEY, Notaire au sein de l'office notarial à ORANGE, 187, Rue Hergé, le 15 septembre 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Stéphane BAYSSSELIER, notaire à ORANGE (84100) 187 rue Hergé, référence CRPCEN : 84048, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
3934033

DISSOLUTION

Kit'Chen et Agencements d'intérieur SARL. Capital: 1000€. Sise 136 rue du St-sépulcre 84120 Pertuis. 831 600 820 RCS Avignon. Le 15/09/2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/09/2020. Cédric Chesta, 36 rue du St-sépulcre 84120 Pertuis, a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social. Modification au RCS d'Avignon. 3934017

L'AMANDIER

Société civile immobilière
Au capital de 152,45 Euros
5 Impasse des Gentianes
84140 MONTFAVET
RCS AVIGNON 322670670

Par assemblée en date du 18 février 2020 enregistrée à AVIGNON SPF 1er bureau le 28/02/2019 Dossier 2020 0015629 réf 3004P01 2020 N 00532 Enr.0€, les associés ont décidé la dissolution anticipée à compter du même jour de la société L'AMANDIER, et la nomination de Madame Roselyne GLANGEAUD, gérante, demeurant à MONTFAVET (84140), 5 impasse des Gentianes, en qualité de liquidateur.

Les opérations de liquidation seront effectuées au domicile du liquidateur où toutes les correspondances doivent être valablement adressées et tous actes notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatif à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'AVIGNON.

Pour avis, Le Liquidateur
3934020

MILLE FEUILLES SARL à associé unique au capital de 3.000 € sise 456 RUE MARIUS CHASTEL 84700 SORGUES 492570114 RCS de AVIGNON Par décision de l'AGE du 30/06/2020, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur M. FABRE JACQUES 456 RUE MARIUS CHASTEL 84700 SORGUES, quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 30/06/2020. Radiation au RCS de AVIGNON. 3934022



LE MAS DE CUREBOURG SARL au capital de 8.000 € Siège : 2778 ROUTE DEPARTEMENTALE 901 84800 LAGNES 429950108 RCS de AVIGNON L'Assemblée Générale réunie le 25 JUIN 2020 au 2778 Route départementale 901 à LAGNES (84800) a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Hélène DAMPEINE, demeurant Route d'Apt Quartier Les Fours à LAGNES (84800), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce d'Avignon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre Pour avis Le Liquidateur 3934030

AMK

Société par actions simplifiée en liquidation amiable
au capital de 5 000 €
Siège social : rue de la Combe
84220 GORDES
RCS AVIGNON B 802 620 195

Dans sa décision du 26 Mai 2020, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Sylvie PAPADOPOULOS, née DI-NICOLAS, domiciliée 28, Chemin des Servillères à CAUMONT SUR DURANCE (84510) et prononcé la clôture de la liquidation amiable de la société à la date du 26 Mai 2020. La société sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON.

Le liquidateur.
3934039

TRIBUNAL JUDICIAIRE

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE D'AVIGNON
RG N° 19/01166
N° Portalis DB3F-W-B7D-IH5Y

En date du 22 septembre 2020 le tribunal a rendu un jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire dans l'affaire :

SCEA LES GRANDES TAILLES
20 B Chemain des Pierres
84510 CAUMONT SUR DURANCE
Date de cessation de paiement :
18 avril 2019

Mandataire judiciaire :
Me SPAGNOLO Stephan - Représentant des créanciers 10 Avenue de la Croix Rouge 84000 AVIGNON Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. 3934035

	<p>LOICK Manutentionnaire</p> <ul style="list-style-type: none"> + de 5 ans d'expérience Autonome sur : <ul style="list-style-type: none"> Chargement et déchargement Réception et contrôle de marchandises Préparation de commandes Dynamique, rigoureux et sérieux <p>Sbc expert en recrutement interim & CDI Ce profil vous intéresse ? Contactez-nous ! avignon@sbc-interim.fr 04.90.14.33.23</p>
	<p>ANAIS Assistante Dentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> + de 10 ans d'expérience Autonome sur : <ul style="list-style-type: none"> Travail à 4 mains Préparation des plateaux techniques Nettoyage et stérilisation du bloc et des ustensiles Dynamique, rigoureuse et sérieuse <p>Sbc expert en recrutement interim & CDI Ce profil vous intéresse ? Contactez-nous ! avignon@sbc-interim.fr 04.90.14.33.23</p>

AVIS ADMINISTRATIF



AVIS AU PUBLIC
Commune de Sablet
Enquête publique portant sur le projet de Modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté N° 240920A en date du 24 septembre 2020, le maire de Sablet a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de Modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sablet.

A cet effet, Il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de Modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sablet.

Ce projet de modification N°1 du PLU de Sablet a été prescrit par délibération en date du 17/02/2020 et a pour objectifs de :

- Supprimer l'emplacement réservé N°13 destiné à créer une voie publique
- Supprimer la servitude L1 définie au titre de l'article L.151-41 4° du CU et classer ces terrains comme « les terrains cultivés à protéger en zone urbaine » (L.151-23 du CU)

- Ouvrir à l'urbanisation les zones 2AUe afin de rendre possible l'extension de la Zone d'Activité de Camp Bernard

- En zone UE, apporter des précisions quant aux surfaces pouvant être occupées par des panneaux photovoltaïques en toiture

- Intégrer les schémas d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales

Le dossier de Modification N°1 du PLU soumis à enquête publique ne comprend pas d'évaluation environnementale suite à la Décision n° CU-2020-2627 de l'Autorité Environnementale de ne pas soumettre cette modification à évaluation environnementale.

L'ENQUETE PUBLIQUE SE DEROULE EN MAIRIE DE SABLET 38 ROUTE D'ORANGE DU LUNDI 12 OCTOBRE AU VENDREDI 13 NOVEMBRE 2020 INCLUS, SOIT 33 JOURS CONSECUTIFS.

Par décision N°E20000062/84 en date du 8 septembre 2020, Madame Justine DESFOUR a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront consultables (support papier et support numérique) en mairie de SABLET

Pendant 33 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00), du Lundi 12 octobre au Vendredi 13 novembre 2020 inclus, sauf les jours fériés et jours de fermetures exceptionnelles.

Il sera également consultable sur le site internet de la Commune (<https://www.sablet-provence.fr>)

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique, toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la Mairie de SABLET.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de projet de Modification N°1 du PLU et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête. Ces dernières pourront également être adressées par courrier à la Mairie de Sablet 38 route d'Orange, à l'attention du commissaire enquêteur, Madame Justine DESFOUR ou par courriel à l'adresse suivante : ep.modif1plu.sablet@gmail.com

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Sablet Salle des Mariages 38 route d'Orange le :

- Lundi 12 octobre 2020 de 8h30 à 12h00,
- Mercredi 28 octobre 2020 de 8h30 à 12h00
- Vendredi 13 novembre de 8h30 à 12h00

A l'expiration du délai de l'enquête prévu à l'article 3 de l'Arrêté N°240920A du 24 septembre 2020, le registre d'enquête sera remis à disposition du commissaire enquêteur et signé et clos par lui. Dès réception du registre des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontre, dans la huitaine, Monsieur le Maire et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Monsieur le Maire dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

A compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au maire de la commune de Sablet le dossier avec son rapport dans lequel figure ses conclusions motivées.

Une copie des rapports du commissaire enquêteur sera adressée à M. le Préfet du département de Vaucluse et à M. le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

Ce rapport sera tenu à la disposition du public pendant un an en Mairie de Sablet où il sera également publié sur le site internet de la commune.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de modification N°1 du PLU pourra être modifié lors de l'approbation par le Conseil Municipal de Sablet. Une délibération sera prise. Monsieur le Maire est responsable du projet. 3934014



VAUCLUSE • PROVENCE ATTRACTIVITÉ

AGENCE DU DÉVELOPPEMENT,
DU TOURISME ET DES TERRITOIRES

NOUS AGISSONS POUR LE VAUCLUSE



ACCROÎTRE LE RAYONNEMENT
ÉCONOMIQUE & TOURISTIQUE
DE LA DESTINATION VAUCLUSE



ATTIRER & ACCOMPAGNER
L'IMPLANTATION DE
NOUVELLES ACTIVITÉS



RENFORCER LA CONNAISSANCE
& ACCOMPAGNER LE
DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

TRAVAILLER ENSEMBLE À LA
CRÉATION DE VALEUR AJOUTÉE
POUR LE TERRITOIRE



vaucuseprovence-attractivite.com

© Photos : Max Coquard - Thomas O'Brien - Gwenael Kessler
© Conception graphique : Anaïs Clair / Vaucluse Provence Attractivité

RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Département
VAUCLUSE